

SEPTEMBRE 2015
NUMÉRO 71

Les Nouvelles de L'ACcRePa



ASSOCIATION CAMPING-CARISTE RÉGION PARISIENNE
Site Internet : <http://www.accrepa.fr>



Le Château de Josselin

HORIZON LIBERTE

Automobiles et Camping Cars

01.60.63.58.58

11 Rue du Luxembourg - 77310 St Fargeau Ponthierry
mail : contact@horizonliberte.fr



-10% sur les accessoires
Réservé aux membres de
l'ACCREPA

Magasin d'Accessoires
et Pièces détachées

Atelier Automobiles et Camping-cars



LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Chers amis,

Septembre est là...

Depuis Juin, nous nous sommes retrouvés, pour certains, dans le Golfe du Morbihan, Port sur Saône et sur les routes du Tour de l'Avenir pendant que d'autres sillonnaient les routes d'Europe. Que de bons souvenirs. Maintenant les canaux de Bretagne nous attendent. Il va falloir pédaler...

Ensuite, nous nous sommes lancés un gros défi : l'organisation du Forum des voyages de notre fédération à Moyaux dans le Calvados du 9 au 13 novembre 2015 qui sera suivi de notre Assemblée Générale dans la même salle les 14 et 15 novembre 2015. Nous avons programmé une prolongation les 15 et 16 novembre. Vous trouverez les bulletins d'inscription dans cette revue.

Avec Jean-Claude Mouffle, je serai sur le stand de la FFACCC au Salon du Bourget du 26 septembre au 4 octobre. N'hésitez pas à venir nous faire un petit coucou...

Cet été, certains d'entre vous ont malheureusement perdu un parent. Le Conseil d'Administration se joint à moi pour vous présenter nos sincères condoléances.

Je vous dis à bientôt, et profitez encore des derniers rayons de soleil dans vos maisons à roulettes...

Avec ma plus sincère amitié.

Jocelyne



ESSONNE Caravanes

Tél. : 01 69 01 72 98

Vente de camping-cars et de caravanes neuves et d'occasions

ESSONNE CARAVANES
42 AVENUE DE LA DIVISION
LECLERC - RN 20
91310 LONGPONT SUR ORGE

www.essoncar.com



Coordonnées GPS: Latitude :44.77526°
Longitude :3.88788°

PRADELLES
Haute - Loire
BIENVENUE

LES PLUS BEAUX
VILLAGES
DE FRANCE

Située aux abords d'un des plus beaux villages de France, Pradelles (43), l'aire de la salaison vous accueille toute l'année sur une aire privée, clôturée et fermée par un portail la nuit, face à une boucherie-charcuterie proposant les produits du terroir. Fournissant tous les services, plein d'eau potable, vidange WC, vidange eaux usées, branchement électrique, l'aire de la salaison dispose également d'un barbecue ainsi que des tables extérieures. Pour la modique somme de 2€, l'aire de la salaison est un endroit à ne pas manquer.

«Endroit très calme, très accueillant. Le petit village de Pradelles est très beau»
Michel du 37

«Nous avons passé une agréable nuit et au matin, nous nous sommes rendu au magasin en face où se trouvent de délicieux produits du terroir et un excellent accueil. Nous repasserons.»
Bob du 84

HALTE CAMPING CAR
AIRE DE LA SALAISON
www.salaisons-de-pradelles.fr

43
Pradelles

LUDOSPACE.COM **REIMO**

**1000 m2 POUR VOS ACCESSOIRES,
POSES ET AMÉNAGEMENTS
DU LUNDI AU SAMEDI**

HYMERCAR NOUVEAU : LUDOSPACE.COM
CONCESSIONNAIRE HYMERCAR !
UNE GAMME COMPLETE SUR VW T5 ET FIAT DUCATO.
Venez la découvrir sur RDV, sur notre site de CHARMES (88) à 20 mn de NANCY (54).

LUDOSPACE.COM www.ludospace.com
ZC Herminage - 240, Rue Marcel Marlin 88130 CHARMES
Tél : +33 (0) 3 29 65 50 32 info@ludospace.com

ASSOCIATION CAMPING-CARISTE RÉGION PARISIENNE

2 rue Saint Philibert - 91220 Le Plessis-Pâté

☎ 01.60.84.29.75. // 06.10.92.08.22

Courriel : accrepa@accrepa.fr Site Internet <http://www.accrepa.fr>

Association loi 1901, à but non lucratif déclarée en Sous-préfecture de Palaiseau sous le N° W782001836

Bénéficiaire de l'immatriculation au registre des opérateurs de voyages et séjours n° IM 075100284 - Assurance MACIF n° 15195976

Affiliée à la Fédération Internationale des Clubs de Motorhomes (F.I.C.M.)

ANNONCEURS

ALDEN
AMI RESEAU
ESSONNE CARAVANES
EUROMER
EXPO CAMPING SPORT
FIRESTONE
FRANCE PASSION
HORIZON LIBERTÉ
FERME DE LA LIONNIERE
LUDOSPACE
MFA
MARQUET
MAURITANIE AVENTURE
ORCADA
PELLETIER TEXTILES
PILOTE
SALAISONS DE PRADELLES
WATTELLIER LOISIRS

Ils sont nos fidèles partenaires et nous aident pour la parution de notre revue

Donnons-leur la préférence pour nos achats en nous recommandant du club.

Vous pouvez retrouver ces publicités sur le site Internet.

Page de couverture :

photo du château de Josselin

SOMMAIRE

Editorial	3
Sommaire	5
Conseil d'Administration	7
Actualités :	
• Les nouvelles	9
• Nouvel adhérent.....	11
Les Sorties :	
• Sorties FFACCC et autres clubs.....	12
• Sorties ACcRéPa 2015	13
• Forum des voyages à Moyaux	14
Assemblée Générale :	
• Bulletin d'inscription.....	18
• Programme	19
Carnets de voyages :	
• Le Portugal	20
• Les Iles Morbihannaises.....	31
Ils ont pensé à nous	50,52
Fiche conseils	51
Bulletin d'adhésion à l'ACcRéPa	53
Conditions générales.....	54

RÈGLES DE PARUTION : « Les Nouvelles de l'ACcRéPa » est le bulletin d'information de l'Association, imprimé par nos soins. Parution trimestrielle (Mars, Juin, Septembre, Décembre) avec la participation rédactionnelle et bénévole des adhérents.

Tous les articles sont publiés sous la responsabilité des auteurs et sous la foi des documents recueillis.

Le bureau est autorisé à adapter toute œuvre aux exigences de la parution ou d'en refuser l'insertion s'il jugeait celle-ci non-conforme aux buts de l'Association.

privilégiez les étapes nature...

Tarif amical



A vertical collage of four images. The top image shows a stone cellar with several large wooden wine barrels stacked in rows. The second image shows a white van parked on a gravel path next to a calm blue lake under a clear sky. The third image is a close-up of a bunch of ripe red grapes hanging from a vine with green leaves. The bottom image shows a white van parked on a grassy field next to a large display of oranges arranged in several rows of wooden crates.

- voyager en camping-car autonome (eau, sanitaire, déchets)
- avoir le Guide des étapes de l'année en cours
- respecter les "Règles d'Or" de l'accueil France passion (se présenter en arrivant, laisser le site propre, signaler son départ...)

ce!



24€

- Votre carte d'invité
- La vignette millésimée
- La carte de France de toutes vos étapes

FRANCE
PASSION

FRANCE
PASSION

CS 10057 - 84202 CARPENTRAS Cedex ♦ info@france-passion.com

COMMANDE DU GUIDE 2015 - Mars 2015 à Pâques 2016 - TARIF AMICAL FFACCC

Mon N° de Carte d'Invité est : | | | | |

Nom et adresse :

E-mail : _____

Mon Club : _____

☐ Carte bancaire (Visa - Mastercard - AE)

_____ date _____

DATE ET SIGNATURE : Cryptogramme 
 (3 dentiers chiffrés au verso de votre CB)

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

selon l'Assemblée Générale du 22 novembre 2014 et le Conseil d'Administration du 23 novembre 2014



**Président d'honneur
Raymond LAPORTE**



Jocelyne LEBLANC



Brigitte LE CALVEZ



Annick DEBAERT



Jean-Claude MOUFFLE



Jean-Claude METEYER



Roger OLLIVIER



Liliane FERRAND



Claudine COUSIN



Nicole LIEBIG



Déléguée

Monique BONNEGRACE

Jocelyne LEBLANC	Présidente	06.10.92.08.22	leblancjojo@hotmail.com
Brigitte LE CALVEZ	Vice-présidente Trésorière Déléguée FFACCC	06.08.06.08.01	brigittelecalvez@hotmail.fr
Jean-Claude MOUFFLE	Vice-président Responsable site internet	06.59.84.83.08	jean-claude.mouffle@sfr.fr
Annick DEBAERT	Secrétaire Relations publiques	06 80.06.88.00	annick.debaert@free.fr
Roger OLLIVIER	Coordinateur de sorties	06.84.98.79.70	rogerollivier@sfr.fr
Jean-Claude METEYER	Comptable	06.60.23.09.98	maxamelina@orange.fr
Liliane FERRAND	Publicité	06.80 04 85 55	liliane.ferrand44@orange.fr
Claudine COUSIN	Rédaction Journal	06.79.20.59.95	claudine.cous1@free.fr
Nicole LIEBIG	Boutique ACcRéPa	06.80.62.94.07	francois.liebig@orange.fr
Monique BONNEGRACE	Déléguée sorties	06 70.68.69.84	jc.bonnegrace@wanadoo.fr

Effet anti-roulis garanti !

Avec ou sans kit compresseur

Avec ou sans manomètres

Panneaux de commande au choix



X250

DIN 1 Sprinter W906 Master X70



X250



Ford Transit

Nouveau Ford Transit 2014



Nouveau Master X62



Aussi pour châssis AL KO



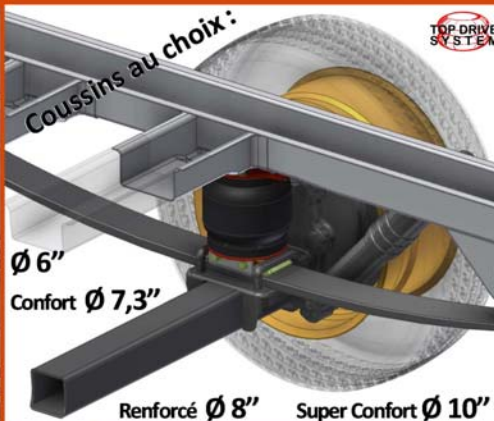
Coussins au choix :

Ø 6"

Confort Ø 7,3"

Renforcé Ø 8"

Super Confort Ø 10"



Kits pour 4 x 4



CAR SUPPORT
STABILISING LOAD SPRINGS

Ressorts renforcés

pour réhausser l'Avant

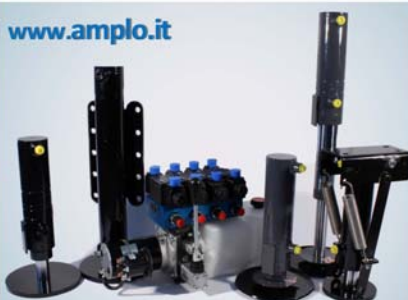
Ressorts Arrière



Tous types de véhicules

Vérins hydrauliques de stabilisation

www.amplo.it



Nivellement Manuel ou Automatique



Télécommande sans fil

A.M.I. Réseau

34 Rue de Picpus Bât B2
75012 PARIS

01 42 77 85 26 06 72 50 94 19

simon.germaine@amireseau.fr

www.amireseau.fr



<https://www.youtube.com/watch?v=k7Ze2NrXfbE>

ERRATUM

DANS LA REVUE DE JUIN, J'AI OMIS DE PRÉCISER QUE LE COMPTE RENDU DES RETROUVAILLES DE PRINTEMPS À MOYAUX AVAIT ÉTÉ RÉDIGÉ PAR JEAN-CLAUDE BONNEGRACE.

TOUTES MES EXCUSES POUR CET OUBLI.

CLAUDINE

TRUCS ET ASTUCES

Des joints de réfrigérateur tout propres !

Les joints de réfrigérateur se brossent comme les dents ! Pour venir à bout des traces disgracieuses ou de moisi, appliquez du dentifrice sur les joints. Frottez avec une brosse à dent. Rincez à l'eau claire. Séchez à l'aide d'un torchon propre. Les joints sont impeccables...

Crêpes de la Chandeleur

Pour obtenir des crêpes plus légères et plus fines, remplacez la moitié du lait par du cidre ou de la bière. S'il vous reste de la pâte, versez-la dans une bouteille en plastique sans la remplir complètement et conservez-la au congélateur. N'hésitez pas à parfumer votre pâte avec de la vanille sous toutes ses formes, de la fleur d'oranger, un zeste de citron ou d'orange, ou de la poudre de cacao.

Réparer une fermeture éclair

La fermeture éclair de votre blouson se rouvre une fois remontée ?

Peut-être l'un des côtés du curseur s'est-il élargi et n'accroche-t-il plus les mailles. Resserrez-le délicatement avec une petite pince. Si la fermeture ne glisse plus très bien, frottez les dents avec un savon sec, une mine de crayon à papier, une bougie ou encore du produit vaisselle. Renouvelez l'opération après chaque lavage.

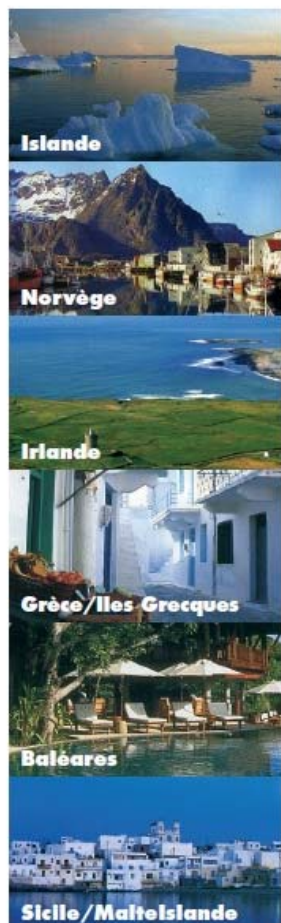
Si elle est complètement coincée, tentez le jet vapeur du fer à repasser.

Une clémentine porte-nom

A l'aide d'un stylo à encre blanche, inscrivez le nom de chacun de vos invités sur les feuilles des clémentines de Corse. Positionnez un fruit sur chaque assiette pour que chacun repère sa place.

Vos convives seront ravis de le déguster en fin de repas.





Toutes traversées maritimes aux meilleurs prix

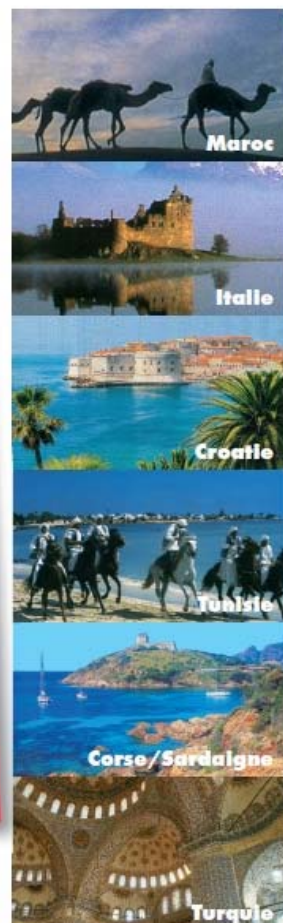
SETE - TANGER
& SETE - NADOR

Nouveaux FERRIES - Nouvelle COMPAGNIE
 MODERNE - CONFORTABLE - RAPIDE



www.euromer.net

EURO-MER - 5, quai de Sauvages - CS 10024 - 34078 MONTPELLIER CEDEX 3
 Tél. 04 67 65 67 30 - Fax 04 67 65 20 27



Pelletier textiles

64, route de Foëcy 18100 Vierzon

Tél: 09 53 37 57 21 port: 06 50 21 49 22

www.pelletier-textiles.com

100% laine de mouton



Profilés tous types

Expédiés sous 48 h



protections roues

Protection été et hiver plus aucune condensation

Intégraux réalisation sur mesures en 5 heures dans nos ateliers

Toutes nos fabrications sont garanties 3 ans

Nous avons le plaisir d'accueillir un nouvel ACcRéPien...

* LELIEVRE Bernard77120 COULOMMIERS

Bienvenue à l'ACcRéPa

Humour Breton...



Sorties FFACCC et autres Clubs prévues en 2015

THEME	DATE	LIEU	ORGANISATEURS
Séjour de Printemps	12 février au 26 mars	Agay (83)	CCC EST
Euro CC Prolongations	21 au 25 mai 25 au 30 mai	Tournai (Belgique)	FICM
Circuit	14 au 28 juin	Sicile	FFACCC
Folklore	1 ^{er} au 9 août	Port sur Saône (70)	CCC EST
Les Montgolfiades	4 au 6 septembre	Thouars (79)	ACCNDS
Circuit	7 au 28 septembre	Canada	FFACCC
Fête de la bière	15 au 22 septembre	Erding près de Munich	CCC EST
Salon du Bourget	26 sept au 4 octobre	Le Bourget (93)	FFACCC
24 heures camions	10 et 11 octobre	Le Mans (72)	CCC EST
Forum des voyages	9 au 13 novembre	Moyaux (14)	ACcRéPa
Noël en Provence	13 au 20 novembre	Carpentras (07)	CCCRA
Fête des lumières	4 au 9 décembre	Lyon (69)	CCCRA
Réveillon	30 décembre au 1 ^{er} janvier	Pouzay (37)	AOCC
Circuit	15 mai au 15 août	Annulé Chine	FFACCC



Vous souhaitez organiser une sortie !

Contactez le coordinateur des sorties :

Roger Ollivier 📞 06 84 98 79 70 afin d'obtenir

« le guide de l'organisateur » et réserver vos dates sur le planning.

Sorties ACcRéPa prévues en 2015

Ce programme peut recevoir des modifications et vos propositions peuvent y trouver place.

THEME	DATE	LIEU	ORGANISATEURS
La Galette des Rois	17 & 18 janvier	Annulée	Le bureau
La Galette des Rois	7 février	Lagny (77)	Ets Marquet
Les Retrouvailles de Printemps	19 au 22 mars	Moyaux (14)	Jocelyne, Cathy et leurs conjoints
Les Cerfs-volants	16 au 20 avril	Berck (62)	Jean-Jacques et Chantal David
La Pêche	24 au 26 avril	Seraincourt (95)	Gilbert et Gisèle
Circuit au Portugal COMPLET	25 mai au 13 juin	Portugal	Reine et Fernando, Annie et Joël
Tour du Roannais	5 au 8 juin		
Le Golfe du Morbihan COMPLET	19 au 28 juin		André, Janine, Brigitte et Daniel
Le Tour de l'avenir	22 au 29 août		Jocelyne, Didier et Stéphane (ALDEN)
Sortie vélo COMPLET	3 au 16 septembre	De Dinard (35) à Arzal (44)	Roland, Daniel et leurs épouses
Assemblée Générale ACcRéPa	14 & 15 novembre	Moyaux (14)	Le bureau

BULLETIN D'INSCRIPTION

Les voyages ou sorties du club sont établis conformément aux réglementations liées à l'Immatriculation Voyages et Séjours de la F.F.A.C.C.C. Pour pouvoir participer, il faut être membre du Club organisateur.



Intitulé : **FORUM DES VOYAGES à Moyaux (14)**

Dates du séjour : **9 au 13 novembre 2015** Date limite d'inscription : **15 octobre 2015**

Organisateurs : **ACcRéPa**

Participants :

Nom Prénom

Nom Prénom

Adresse

CP Ville

Tél : Mobile

N° adhérent FFACCC Club FFACCC

Longueur du camping-car Poids lourd : oui non Remorque : oui non

Sont inclus dans le prix : (Le détail des prestations comprises dans le prix est indiqué dans le programme de la sortie)

Ne sont pas inclus dans le prix : (les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnés dans le programme, les assurances « annulation et rapatriement » etc.)

Prix de la Sortie :

Frais organisation 20 € X Nb.de pers.....soit :€

Repas de gala 34 € X Nb.de pers.....soit :€

Non adhérent FFACCC..... 13 € X par équipage.soit :€ remboursé si adhésion FFACCC

Montant du chèque€ à l'ordre de la **FFACCC**

Repas ACcRéPa 24 € X Nb.de pers.....soit :€

EDF (seulement sur avis médical) Forfait 15 €.....€

Montant du chèque€ à l'ordre de l'**ACcRéPa**

Les conditions générales et particulières de vente figurent dans la revue du Club.

Je soussigné M. ou Mme agissant pour moi-même et/ou pour le compte des personnes inscrites :

1. Certifie avoir pris connaissance des conditions générales et particulières ainsi que du programme réputé comme faisant partie intégrante du contrat.
2. Accepte l'adhésion au club organisateur pour la sortie (pour les adhérents des autres clubs F.F.A.C.C.C.).

Date et signature de l'adhérent

Bulletin à adresser accompagné du/des chèque (s) à :

Jocelyne et Didier LEBLANC

2, rue Saint Philibert

91220 LE PLESSIS PATE

☎. 06.10.92.08.22



ACcRéPa

Association Camping-Cariste

Région Parisienne

Site: www.accrepa.fr

Email: accrepa@accrepa.fr

2 rue Saint Philibert 91220 LE PLESSIS-PATE
Tél : 06.10.92.08.22

Siège social : 2 rue Saint Philibert - 91220 LE PLESSIS PATE - ☎ 06 .10 .92 .08 .22 - Courriel : accrepa@accrepa.fr - Site WEB : <http://accrepa.fr>

Association loi 1901 - sous préfecture de Palaiseau n° W782001836 - Membre de la Fédération Française des Associations et clubs de Camping-cars

Bénéficiaire de l'immatriculation au registre des opérateurs de voyages et séjours n°IM075100284 / Assurance Macif N° 15195976

Affiliée à la Fédération Internationale des Clubs de Motorhomes (F.I.C.M.)



Organisé par la FFACCC et l'ACcRéPa



FORUM DES VOYAGES

A MOYAUX (14)

Du 9 au 13
novembre 2015

Ouvert à tous les camping-caristes

Adresse : Salle d'Ornano à Moyaux (14) GPS : N 49°12'17.3" - E 0°22'57.3" E

Lundi 9 novembre

De 10h à 18h

Accueil des équipages

Mardi 10 novembre

De 9h à 12h

Accueil des équipages

14h

Ouverture du Forum

19h

Apéritif de bienvenue

Mercredi 11 novembre

De 9h à 12h/14h à 18 h

Forum

Commémoration du 11 novembre

20h

Repas ACcRéPa avec animation

Jeudi 12 novembre

De 9h à 12h/14h à 18h

Forum

18h

Clôture du Forum

Suivi d'un apéritif

Tirage de la tombola

Vendredi 13 novembre

12h

Repas de gala

avec après-midi dansant

Samedi 14 & Dimanche 15 novembre

Prolongations



Ce petit bourg de 1348 Moyausains est situé en Pays d'Auge, pays des pommiers, des maisons à colombages et des chevaux, à une douzaine de kms de Lisieux et à une vingtaine de kms des plages de la Côte Fleurie (Honfleur, Trouville, Deauville). Des haras se trouvent à proximité et tous les commerces sont représentés. Moyaux dispose d'une infrastructure qui permet de passer un moment de détente et de dépaysement à la campagne, mais à la porte d'une ville de 25 000 habitants (Lisieux), la mer est à 20 minutes, le pont de Normandie à environ 30 minutes.

Pour tout renseignement contacter :

Jocelyne LEBLANC

2 rue Saint Philibert

91220 LE PLESSIS PATE

06 10 92 08 22

ATTENTION :

- Aucune entrée ne sera possible avant 10h le lundi 9 novembre
- Pas de branchement électrique sur le site sauf sur avis médical

Aux différents stands, les agences Françaises et Etrangères vous proposeront leurs programmes 2016



FORUM DES VOYAGES à Moyaux (14)



Prolongation du dimanche 15 novembre



LA COTE FLEURIE (MINIMUM 50 PERSONNES)

09h30 Départ de MOYAUX

10h00 Lisieux basilique Sainte Thérèse

Visite libre de la Basilique de Lisieux, édiée au début du 20^{ème} siècle pour commémorer Sainte-Thérèse, la basilique, située avenue Sainte Thérèse fut consacrée en 1954

11h00 Descente au centre-ville pour admirer la cathédrale saint Pierre

12h00 Déjeuner au château du Breuil en Auge

Menu du pressoir

Apéritif pommeau Château du Breuil

Terrine de poisson aux écrevisses et sa sauce légèrement relevée

Carré de porc croustillant et son jus, écrasé de p.de terre à l'huile d'olive, tombée de champignons

Trou normand calvados château du Breuil fine

Tartelette au chocolat et sa crème anglaise au calvados château du Breuil

Digestif calvados château du Breuil réserve du château 8 ans d'âge

½ bouteille de cidre AOC pays d'auge par personne

Café - eau minérale

14h00 Visite guidée de Trouville sur mer à pied

C'est en 1825 qu'un jeune peintre paysagiste parisien Charles Mozin, est séduit par Trouville, petit port de pêche. De retour à Paris, il ne cesse de vanter ses charmes et expose ses toiles dans les salons, éveillant ainsi la curiosité d'autres artistes tels Isabey, Monet, Corot, Boudin, Proust, Dumas et Flaubert. Au second empire la station est appelée reine des plages, c'est à cette époque que de splendides villas, hôtels et casino sont construits.

15h30 Temps libre sur les planches de Deauville

17h00 Retour vers Moyaux pour une arrivée vers 17h30

A compléter et à retourner avant le 15 octobre 2015 avec votre chèque établi à l'ordre de l'ACcRéPa à :

Jocelyne LEBLANC 2, rue Saint Philibert 91220 LE PLESSIS-PATE

Tél : 06.10.92.08.22

Nom Prénom

Club N° adhérent.....

Adresse

CP Ville.....

.....@.....

Prix par personne : 52 € x =€

Journée du dimanche 15 novembre 2015

Prix comprenant : Le transport en autocar tourisme, les visites mentionnées au programme, le déjeuner boissons comprises.

Ne comprend pas : L'assurance annulation et les dépenses personnelles

Date et signature de l'adhérent



ACcRéPa
Association Camping-Cariste
Région Parisienne
Site: www.accrepa.fr
Email: accrepa@accrepa.fr

2 rue Saint Philibert 91220 LE PLESSIS-PATE
Tél : 06.10.92.08.22

FORUM DES VOYAGES à Moyaux (14)



Prolongation du lundi 16 novembre 2015



LE PAYS D'AUGE (MINIMUM 50 PERSONNES)

09h00 Départ de MOYAUX

10h00 Livarot fromagerie Graindorge

Visite des ateliers de fabrication du Livarot et du Pont l'évêque, fromages AOP normands à travers des galeries vitrées. Assiette de dégustation : portion de Livarot, Pont l'évêque, camembert de Normandie et Neufchâtel, un morceau de pain et un verre de cidre

11h30 Départ vers Pont l'Evêque

12h15 Déjeuner aux Tonneaux du père Magloire

Menu bistrot

Kir normand

Terrine de boudin noir aux pommes

Cassolette normande : blanc de volaille, p.de terre, champignons, pommes et sauce camembert

Camembert sur lit de salade

Mousse au chocolat maison

1/4 de cidre par personne - café

14h00 Visite gourmande de la distillerie du Père Magloire

Visite du musée du calvados et des métiers anciens, projection audiovisuelle « sur les pas du maître de chais », découverte des chais, accès à la boutique avec dégustation (+18 ans) : calvados VSOP + Pommeau, un verre offert à chaque membre du groupe

15h00 Départ vers Honfleur

16h00 Arrivée à Honfleur

Temps libre pour découvrir le port, les ruelles d'artistes, le vieux bassin

17h30 Retour vers Moyaux pour une arrivée vers 18h15

A compléter et à retourner avant le 15 octobre 2015 avec votre chèque établi à l'ordre de l'ACcRéPa à :

Jocelyne LEBLANC 2, rue Saint Philibert 91220 LE PLESSIS-PATE

Tél : 06.10.92.08.22

Nom Prénom

Club N° adhérent.....

Adresse

CP Ville.....

.....@.....

Prix par personne : 50 € x =€

Journée du lundi 16 novembre 2015

Prix comprenant : Le transport en autocar tourisme, les visites mentionnées au programme, le déjeuner boissons comprises.

Ne comprend pas : L'assurance annulation et les dépenses personnelles

Date et signature de l'adhérent



ACcRéPa

Association Camping-Cariste

Région Parisienne

Site: www.accrepa.fr

Email: accrepa@accrepa.fr

2 rue Saint Philibert 91220 LE PLESSIS-PATE
Tél : 06.10.92.08.22

~ 17 ~



ASSEMBLEE GENERALE

Du 14 novembre 2015

BULLETIN D'INSCRIPTION

- J'assisterai à l'Assemblée Générale
- Je n'assisterai pas à l'Assemblée Générale et j'envoie mon pouvoir
(rayer la mention inutile)

POUVOIR

Nom :Prénom :

Absent à l'Assemblée Générale de l'ACcRéPa le 14 novembre 2015, je donne mon pouvoir à :

Nom :Prénom :

Date :Signature :

Le règlement intérieur de l'ACcRéPa a limité l'attribution des pouvoirs à 3 par personne.

Vous avez la possibilité

- soit d'établir votre pouvoir au nom d'un adhérent après vous être assuré qu'il peut encore en recevoir.
- soit de le laisser en blanc et le bureau l'attribuera selon les possibilités.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom :Prénom : tél :

Repas du samedi soir et buffet du dimanche Nb : x 59,00 € = €

Repas du samedi soir seulement Nb : x 47,00 € = €

Total à payer = €

Règlement par chèque à l'ordre de l'ACcRéPa

Proposition de candidature au conseil d'administration

Je soussigné, NOM..... Prénom Adhérent n °.....

Membre de l'ACcRéPa depuis au moins un an, me présente en tant que candidat au Conseil d'Administration et je m'engage, si je suis élu, à assurer un poste à responsabilité.

Fait le

Signature

Bulletin à retourner IMPERATIVEMENT avant le 15 OCTOBRE 2015 à :

ACcRéPa - Brigitte Le Calvez

179 av. du Général de Gaulle - 91550 PARAY VIEILLE POSTE



ASSEMBLEE GENERALE

Des 14 et 15 novembre 2015

Salle d'Ornano - MOYAUX (14)

N 49°12'17.3'' - E 0°22'57.3''

PROGRAMME

Possibilité d'arriver dès le vendredi 13 novembre après-midi.

Vendredi soir, repas en commun dans la salle si vous le souhaitez.

Samedi 14 novembre

A partir de 10h00: accueil des camping-cars sur le parking de la salle d'Ornano. Nous passerons la nuit du samedi au dimanche sur le parking

10h30 pointage des présents et enregistrement des ré-adhésions 2016

Repas dans les camping-cars

14h00 pointage des présents et enregistrement des ré-adhésions 2016.

15h00 début de l'assemblée générale.

17h30 clôture de l'assemblée générale

18h00 réaménagement de la salle pour le repas

19h00 remise des plaques bleues

20h00 Repas de gala

Pendant le repas, pour se dégourdir les jambes ou faciliter la digestion, nous pourrons exécuter quelques pas de danse. Nos conteurs pourront nous raconter leurs histoires les plus drôles, nos chanteurs nous faire entendre leur jolie voix.

Au cours de la soirée une tombola sera organisée.

Dimanche 15 novembre

Prolongation : La côte fleurie (voir page 16)

Pour ceux qui restent :

10h00 le troc des camping-caristes

12h30 ACcRéPapéro

13h00 repas en commun dans la salle
- buffet froid traiteur (si commandé)

ou

- repas tiré du sac

Après le repas : Balade ou jeux en salle.

Pour les administrateurs :

En soirée Réunion du Conseil d'Administration

Lundi 16 novembre

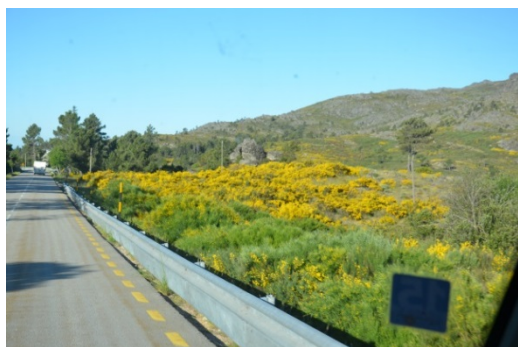
Prolongation : Le Pays d'Auge (voir page 17)

ou dislocation



IMPORTANT : Renvoyez, impérativement, votre bulletin d'inscription avant le : 15 Octobre 2015

25 mai : Le Portugal est le plus occidental des pays d'Europe. Baigné par l'océan atlantique au sud et à l'ouest, qui fait frontière avec l'Espagne au nord et à l'est. Une population de 10 millions d'habitants sur une superficie de 90000km² avec un périmètre de 2048km dont 848km de littoral. Le climat est méditerranéen. L'emblème est le coq. Fernando, Joël, Reine et Annie ont organisé un circuit dans ce beau pays pour les Accrépiens et c'est par une route bordée de gé-nêts en fleurs que les 12 camping-cars arrivent au point de rendez-vous en Espagne. Nos organisateurs nous réunissent le soir pour nous départager en 3 groupes de quatre, soit les verts, les rouges et les bleus, en prévision des départs qui auront lieu dès le lendemain matin.



26 mai : Et c'est au petit matin à la fraîche (11°) et dans le brouillard, nous sommes à une altitude de 848m, que nous partons en direction de PIAS au Portugal, village natal de Fernando. Nous allons visiter MONÇAO, ville fortifiée en 1306 par Denis 1^{er}. En 1640, lors de la révolution portugaise, la ville est cernée par les Espagnols. Le siège va durer 4 mois et demi, l'assaillant voulait les faire mourir de faim. La femme du capitaine de MONÇAO qui se nomme Deu-La-Deu trouve un stratagème pour les faire fuir : leur faire croire que la nourriture est en abondance. Elle leur lance leur dernier pain et les envahisseurs ont fui, pensant que leur victime pouvait tenir un siège de très grande ampleur. Visite du musée du vin avec dégustation. Le soir, le premier diner très copieux nous est donné au village de Fernando. .



27 mai : En direction de SOAJO, des vaches à cornes se promènent sur la route de montagne. Au loin nous apercevons de drôles de maisons en granit avec une croix sur le toit. Je pensais que c'était un cimetière. Mais non, ce sont les sé-choirs à maïs qui dateraient du 18^{ème} siècle. Maintenant, le site est brouté par les biquettes.



L'après-midi, visite de BRAGA au sanctuaire de BOM JESUS DO MONTE, relié par un funiculaire fonctionnant à eau et où pour les plus courageux, le monumental escalier « un grimpe vers Dieu » avec plus de 600 marches.



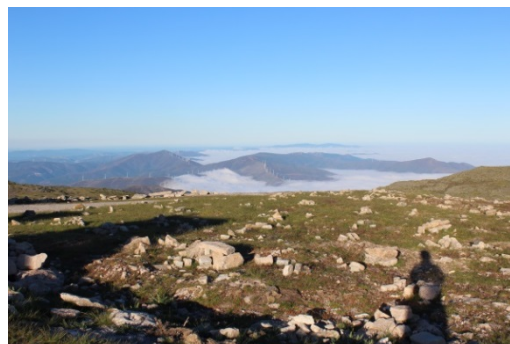
28 mai : PESO DA REGUA pour un déjeuner croisière sur le fleuve DOURO. Venu de très loin, le fleuve a creusé les montagnes de schistes et de granit pour créer des vallées encaissées. Puis l'imagination et le travail acharné de l'homme ont façonné les pentes en terrasses couvertes de magnifiques vignobles, des différents propriétaires des vins de Porto.



29 mai : Nous partons vers SATAO, où la route que nous empruntons peut être enneigée l'hiver. Visite de la chapelle « Notre Dame De l'Espérance » datant de 1730. Le style est rococo. Un petit concert est donné en notre honneur. L'autel est en bois doré, le plafond en coque de bateau renversée peint, le bas des murs en carrelage dessiné bleu (azulejos) puis le haut en bois noir peint venant du Brésil et enfin l'orgue datant de 1768 de style baroque.



30 mai : TORRE (SIERRA DA ESTRELA) point culminant du Portugal avec une altitude de 1993m. Les organisateurs offrent une rose à toutes les mamans, en prévision du lendemain fête des mères, car la journée sera très chargée. La journée est libre. Des commerçants sont là pour nous permettre de faire des emplettes.



31 mai : Avec une descente à 10% sur une vingtaine de kms vers la vallée, pas de grasse matinée pour les mamans. Nous dirigeons vers MONSENTO, village le plus pittoresque du Portugal, de 200 habitants et perché à 700m d'altitude. Les maisons sont incrustées autour des bombes volcaniques issues de l'éruption datant de 5 millions d'années. La difficile montée vers le château est largement récompensée par l'un des plus fascinants miradors de la région. Le soir, dîner au restaurant dans le village médiéval de INDANHA A VEHLA, avec la morue pomme de terre.



1 juin : En route vers MARVAO, ville fortifiée surnommée « le nid d'aigle » car elle est située de façon spectaculaire à 856m sur un rocher de granit. C'est un endroit idéal pour contempler un panorama extraordinaire de plaines et de montagnes. La citadelle domine la ville de plus de 100m et certaines parties ont été construites par les Maures. Au mois de juillet, pour la 2ème fois et ce pendant 10 jours, aura lieu un festival de musique classique.



2 juin : Nous allons en direction de MONTARGIL, ce sera une journée détente sur un camping, avec piscine, bronzette et lessive. Le midi, déjeuner surprise avec les sardines grillées. Le soir, nous fêtons les anniversaires de Jean-Claude T, Michel W et Alain B. Joyeux anniversaire à eux trois.

3 juin : Des HLM pour cigognes (pylônes pour haute tension) ainsi que la culture du riz, nous accompagnent sur la route vers LISBONNE. Nous traversons le pont « Vasco de Gama », le plus long d'Europe avec ses 18 kms. Une soirée Fado avec dîner nous sera donnée dans les vieux quartiers de la capitale. L'ambiance sera au rendez-vous.



DU 25 MAI AU 13 JUIN 2015

4 juin : Visite de LISBONNE. Le centre historique est entouré de 7 collines dont les pentes de certaines d'entre elles sont dotées de rues trop étroites et pentues pour permettre la circulation automobile. En conséquence, la ville compte un célèbre ascenseur EIFFEL (1902), 3 funiculaires et des petits tramways de différentes couleurs. Nous verrons différents endroits : le site de l'exposition mondiale de 1998, toujours en activité, la cathédrale, la place centrale, la tour de Belem.... Nous dégustons la pâtisserie spécialité portugaise « Pastai de Belem » petits flans.



5 juin : Départ pour PENICHE (ville d'origine d'un Accrépien) par la côte. La température se rafraîchit. De 32° le jour, nous passons à 18°. Nos camping-cars sont garés face à la mer pour la nuit. Le spectacle est grandiose. Nous visitons la forteresse de PRAIA DA CONSOLAÇÃO. Elle a servi de prison politique pendant la période de dictature de Salazar. PENICHE est aussi connu pour ses dentelles aux fuseaux. Trois écoles sont implantées dans la ville. Cinq cents dentellières résident dans la ville et ses alentours.



6 juin : NAZARE, dont on peut rencontrer des femmes vêtues de sept jupons retenus par un gros nœud avec des chaussettes montantes jusqu'aux genoux. Nous empruntons le funiculaire pour rejoindre le haut de la falaise où se trouve le quartier du SITIO. Nous dominons la plage où sèchent les poissons et où la mer est d'un calme tranquille, ce qui n'est pas le cas l'hiver, où les vagues peuvent atteindre 30m de haut et qui font la joie des surfeurs. L'après-midi, nous roulons vers BATHALA, nous visitons le monastère « Sainte Marie de la Victoire » de style gothique (1386). Il renferme les tombeaux du roi João 1^{er} et de la reine Felippa de Lencaster. Les cloîtres (João 1^{er} et du roi Alfonso) ainsi que des chapelles inachevées sont d'une beauté grandiose. La soirée s'achèvera avec la fête de cette ville.



7 juin : Aujourd'hui, nous nous dirigeons vers FATIMA. Le 13 mai 1917, trois enfants faisaient paître un petit troupeau, lorsque brusquement ils virent une Dame plus brillante que le soleil. De ses mains pendaient un chapelet blanc. La Dame dit aux trois pasteurs qu'il faudrait beaucoup prier et Elle les invita à revenir le 13 de chaque mois et ceci pendant 5 mois. La dernière apparition eut lieu le 13 octobre en présence de 70000 personnes. Depuis, des milliers de pèlerins viennent du monde entier prier.



L'après-midi, nous visitons les ruines romaines de CONIMBRIGA, qui attestent de l'existence d'une occupation humaine dès le 4^{ème} siècle avant Jésus Christ. A l'arrivée des romains, le site abritait déjà un important oppidum celte.



8 juin : Départ pour COIMBRA, ville universitaire la plus ancienne du Portugal (1290). Elle compte parmi les plus anciennes d'Europe avec la Sorbonne, Bologne, Oxford ou Salamanque. Nous visitons l'ancien palais royal, transformé en une université à partir de 1540. A l'intérieur la « salle des actes » où ont lieu les grandes cérémonies rythmant la vie de l'université, intronisation du recteur, soutenance de thèses, remises des diplômes. Sa bibliothèque qui regroupe 30000 livres, qui sont protégés par des lâchers de chauves-souris la nuit qui dévorent les insectes. Sa chapelle « SAO MIGUEL » du 17 et 18^{ème} siècle, mélange d'ornements baroque, buffet d'orgues et décors traditionnels portugais. L'après-midi, en route vers notre journée surprise du lendemain.



Du 25 MAI AU 13 JUIN 2015

9 juin : La « Venise Portugaise », la ville du sel et même « Hollande en miniature » tels sont les surnoms que l'on donne populairement à AVEIRO. Elle se trouve sur la rive de l'estuaire d'une ria. L'eau entre dans la ville à travers un réseau de canaux, sur lesquels naviguent les moliceiros, des bateaux décorés qui transportaient autrefois des algues. Nous les empruntons pour une promenade d'une heure. Nous visitons les marais salants qui fonctionnent de mars à septembre. La récolte est de 300T de gros sel et 300T de fleur de sel. Des flamants roses et des oiseaux longues jambes volent dans ces marais. Dans cette ville, des gâteaux sont confectionnés que l'on nomme Ovos Molés. Puis nous déjeunons au restaurant TrincaDeira où nous sommes servis avec des entrées, 7 plats et 3 desserts.



10 juin : Direction PORTO, que nous visiterons le lendemain.

11 juin : PORTO située sur la rive droite du Douro, nous visitons : la cathédrale, la gare qui était auparavant un monastère, très riche en fresque (carrelage bleu), un café qui appartenait auparavant à un horloger et la boutique conservé en l'état... Au milieu du 18^{ème} siècle, un grand nombre de marchands de vins britannique s'installèrent à PORTO. Nous visitons la cave « Offley ». Les vins sont cultivés à 100kms de là. Il y a le porto rouge, blanc et rosé que nous dégustons.



12 juin : ESPOSENDE. Autrefois, ville de pêcheurs et qui a su au fil des ans, diversifier ses activités, sa vie économique et touristique. Ville paisible et très belle promenade le long du littoral.



13 juin : Après 1800kms, nous voici de retour à PIAS pour la fin de notre voyage. Nous sommes attendus au restaurant du premier jour pour notre au revoir. Nous chantons à nos organisateurs la chanson de l'Accrépa modifiée avec leur prénom. Merci à Fernando, Joël, Reine et Annie pour ces merveilleux moments passés ensemble.



RECETTE PASTEIS DE NATA

Cette merveille gastronomique est aujourd'hui une des spécialités caractéristiques de la cuisine portugaise. On les connaît aussi sous le nom de *Pasteis de Belém* car ils furent créés, avant le XVIII^e siècle, par les moines du célèbre monastère des Hiéronymites, à la freguesia (division administrative) lisboïenne de Belém.



INGREDIENTS :

Pour la pâte feuilletée :

300 gr de farine
250gr de margarine pour pâtisserie
Sel

POUR LA PÂTE :

Dans un bol, mélanger la farine, une pincée de sel et un verre d'eau chaude afin d'obtenir une pâte malléable et homogène. Laissez reposer 15mn. Diviser la margarine en trois portions. Etalez la pâte, répartissez une portion de margarine et enroulez la pâte. Répétez l'opération deux autres fois avec la margarine restante. Laissez reposer 20mn. Coupez la pâte en tranches de 2cm d'épaisseur. Avec les doigts mouillés, adaptez chaque tranche dans les moules de 8 à 10 cm de diamètre, pouvant aller au four, sans laisser déborder.

Pour la crème :

50 cl de crème fraîche
30 gr de farine
4 jaunes d'œufs
100 gr de sucre en poudre
Cannelle

POUR LA CRÈME :

Battez les jaunes d'œuf et mettez-les dans une casserole avec les autres ingrédients, sauf la cannelle. Cuire à feu doux en touillant délicatement. Lorsque l'ébullition commence, retirez la casserole du feu et laissez refroidir.

Distribuez la crème dans les moules. Mettez les moules dans le four préchauffé à 200° et laissez cuire les gâteaux jusqu'à ce qu'ils deviennent dorés. Sortez les moules du four et laissez-les refroidir. Démoulez et saupoudrez de cannelle.

BONNE DEGUSTATION

Monique Bonnegrâce

ALDEN fournisseur officiel d'antennes satellites garanties à vie*

ALDEN partenaire du maillot jaune du Tour de l'Avenir, du 22 au 29 août 2015



Les antennes garanties à vie*.

Vos loisirs sont précieux, nous les prenons au sérieux. En créant la gamme AS, les ingénieurs d'Alden se sont fixés un objectif : créer les meilleures antennes automatiques jamais réalisées. Le résultat est édifiant, c'est pourquoi nous les garantissons à vie.

Rapides, silencieuses, elles sont prêtes pour toutes les évolutions ultérieures. En faisant l'acquisition d'une antenne de la gamme AS, vous savez que vous n'en changerez probablement plus jamais.

Véritables athlètes elles forcent l'admiration, jours après jours.

Antennes Alden AS, un vrai plus pour l'utilisateur, à suivre...



SIMPLISSIMUS ...

Premiosat Alden HD est le terminal certifié TNT-SAT / Canal Ready le plus évolué du marché. C'est le seul terminal, avec gestion de l'antenne intégrée, muni d'une télécommande multifonctions tactile avec logo des chaînes principales. Il est unique en son genre. Il autorise une simplification d'utilisation poussée

à l'extrême. Il permet la suppression de nombreux câbles, des diverses télécommandes et panneaux de gestion. En touchant le logo de la chaîne souhaitée, se déclenche un processus quasi «magique» : mise en route du TV Alden et du terminal, mise en route de l'antenne. Après quelques secondes, s'affiche à l'écran la chaîne demandée.

Fin du spectacle : effleurer le logo rouge de l'I-Com, le processus inverse s'effectue. Fini les interrogations et réglages, tout est intuitif, Alden vous simplifie la vie.

SIMPLISSIMUS : adjectif nouveau désignant un produit d'utilisation extrêmement simple.

Firestone

Suspensions pneumatiques

Vous présente:

SOS
SUSPENSIONS.com
Toutes Les Solutions de Suspensions!

✓ **ÉVITER L'AFFAISSEMENT**

✓ **AMÉLIORER LA TENUE DE ROUTE**

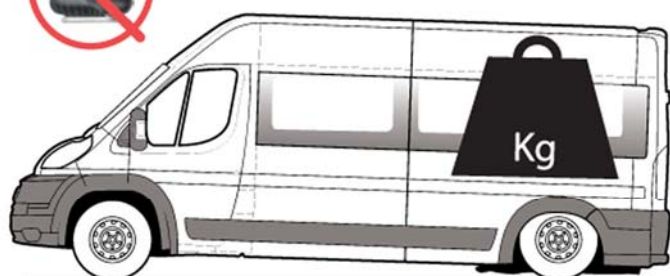
✓ **AMÉLIORER LE CONFORT**



A
V
A
N
T



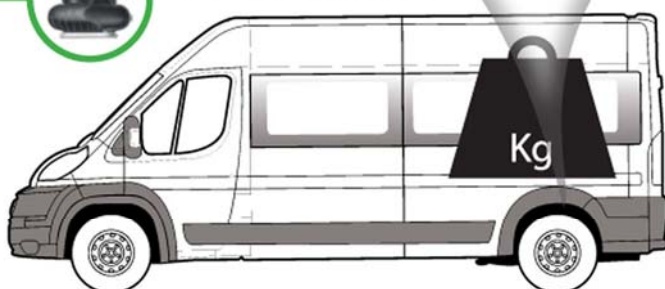
SANS COUSSIN



A
P
R
È
S



AVEC COUSSIN



Avec en option :

**Compresseur Embarqué
+ manomètre de commande**

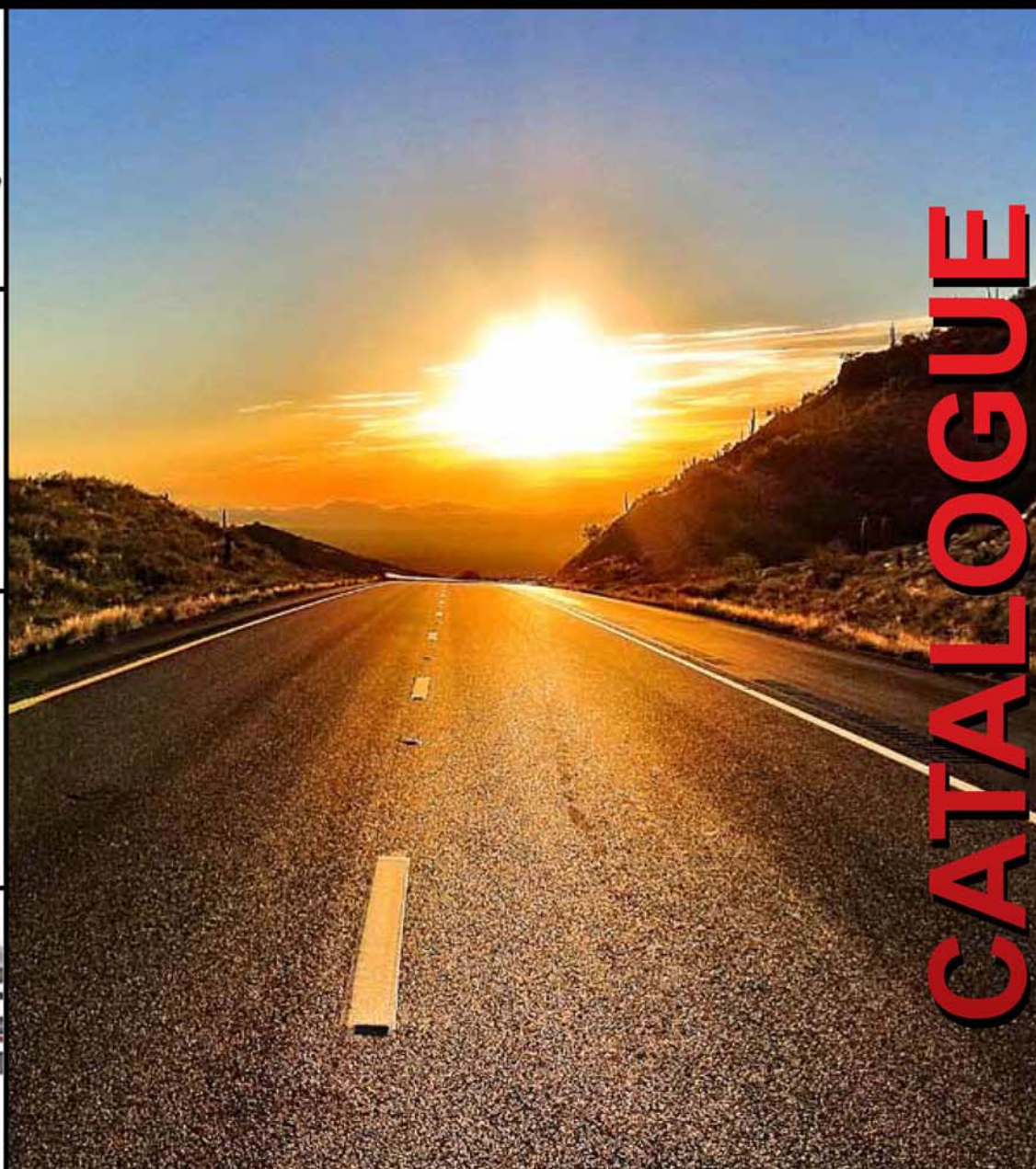


SOS

SUSPENSIONS.com

by **Firestone**
Suspensions pneumatiques

Toutes les SOLUTIONS de SUSPENSIONS!



CATALOGUE

Firestone SUSPENSIONS PNEUMATIQUES **DRIVE RITE** **GOLDSCHMIDT** France **selson** **VIAIR** **KONI**

GROUPESHD FIRESTONE FRANCE - 18 rue de la paix - 76410 ST AUBIN LES ELBEUF - Tél 02 35 81 53 03 - FAX 02 35 78 67 57
contact@firestone-france.com - SARL au capital de 36500 € - RCS Rouen 482 213 300 - SIRET 482 213 600 000 26 - APE 4532 Z - FR 78482213600



Expo Sport Camping

www.expocamping-loisirs.com



EXPO CAMPING SPORT, LE CHOIX DE L'EXPERIENCE, UN SAVOIR-FAIRE DEPUIS 49 ANS.

**CONDITIONS
EXCEPTIONNELLES :
RENDEZ-VOUS
SUR NOTRE
POINT DE VENTE.**

Terrasses - Piantes toiles - Remorques



**VÉHICULES
NEUFS &
OCCASIONS**

financement
possible 100%
sous réserve
acceptation par
l'organisme prêteur



La distribution de véhicules de loisirs ne s'improvise pas. Venir chez Expo Camping Sport, c'est opter avant tout pour un savoir-faire, une équipe de commerciaux à votre écoute et des techniciens à la hauteur de vos attentes.



Créé en 1965, Expo Camping Sport est reconnu par ses clients et les professionnels du camping-car comme un des distributeurs incontournables de la région parisienne.

M. Gilbert Gobé est présent dans l'entreprise depuis sa création. Il préside depuis plus de 20 ans au développement de sa concession et fait partager sa passion du camping-car à une clientèle fidèle.



Aujourd'hui, Expo Camping Sport, c'est un point de vente facile d'accès proche des autoroutes et à 20 minutes de Paris à Pierrelaye (95) sur la D14. Ils vous accueillent dans leur Showroom, leur atelier, leur incontournable magasin d'accessoires à l'enseigne TOP ACCESSOIRES.

Tous les services que l'on attend d'un distributeur compétent sont proposés : entretien, réparations, toute carrosserie, SAV, pose d'accessoires, location de Camping-Car Hertz 3 Soleils, Financement ...

Coté produits, Expo Camping Sport a sélectionné les meilleures marques de camping-cars : Challenger, Chausson et Laika. Bien entendu, un large choix de camping-cars d'occasion est à découvrir en permanence sur l'exposition. Cette passion du loisir ne s'arrête pas aux camping-cars : les grandes marques de caravanes et de mobil-home ainsi qu'un large choix d'auvents et de tentes sont exposés.



D14 - Rue Emile Zola
ZA Porte Ouest
95480 PIERRELAYE

Tél. 01 34 64 38 55

Fax 01 30 37 71 10

commercial@expocamping-loisirs.com

Vendredi 19 juin sur le camping « Le Tindo » à Kerners près d'ARZON



A l'accueil Brigitte et Janine depuis 16 h. attendent...



après s'être garés correctement...
Il nous a fallu œuvrer...



car des douzaines d'huîtres cueillies par DD nous attendaient



quelques instants plus tard.... voilà le travail... Y'a pas de « fainéants » pour déguster des huitres ...



Mais avant de déguster « DD » le grand gallinacé organisateur du circuit nous a donné quelques consignes pour les jours à venir, sous l'oreille attentive de sa « poulette » préférée.. » Janine. »...



Très attentifs et après avoir bien pris des notes sur « e phone » ou sur papier..

Nous avons dégusté les huitres de « DD » et trinqué à notre santé car d'apparence il va en falloir...!

A la découverte des Iles Morbihannaises

Le samedi 20 juin visite de VANNES



A l'aide d'un covoiturage tous les camping-cars ont pu trouver une place pas trop éloignée de la ville



Après un petit quart d'heure de marche le long du canal nous avons rejoint



la porte d'entrée du centre ville pour faire une visite libre...



*du marché , puis du centre ville...
Mais au bout d'un moment c'est fatigant , alors
Francine a trouvé l'astuce du repos « profitable »...*



*Après quoi nous nous sommes dirigés vers un
restaurant pour trinquer et déguster une
délicieuse « paëlla .bretonne »*

« N'est ce pas Alain. !... »



Qu'est ce qu'il est bon ce dessert ...



Et dis donc Madeleine..?



si on en redemandait un autre...

A la découverte des Iles Morbihannaises

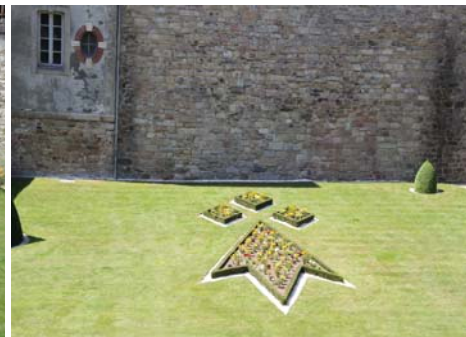
Visite de VANNES (suite)



Après le repas (sans sieste...) un guide nous attendait pour faire le tour de la ville..
C'est ainsi que nous avons pu voir...



La tour du
connétable
et le
château de l'Hermine
avec ses
superbes jardins
décorés et fleuris
Ainsi que...



La Cathédrale St Pierre (du XII^e siècle)



La maison de « Vannes et sa femme »

Et les lavoirs situés sur le bord de la « Marle »
Construits entre 1817 et 1821 ils
permettaient aux « laveuses »
de s'abriter sous la galerie.



A la découverte des Iles Morbihannaises

le 21 juin visite de JOSSELIN



*Partis tôt le matin, après une bonne heure de route nous voici arrivés dans le superbe village de JOSSELIN.
En descendant du parking nous avons traversé la ville avec ses superbes maisons à colombages toutes peintes, décorées et fleuries*



Pour les courageux il était possible de monter jusqu'au haut du clocher afin d'admirer la ville et son château



une fois descendus, nous avons flâner le long du canal afin d'y admirer non seulement la nature



mais aussi les belles résidences construites tout le long



A la découverte des Iles Morbihannaises

visite de JOSSELIN (suite)



A la fin de cette promenade nous nous sommes rapprochés de « l'hôtel restaurant du château » qui nous a accueillis dans une superbe salle avec vue sur le château



Après avoir trinqué à la santé de notre cher club, un délicieux repas nous est servi dans un cadre magnifique

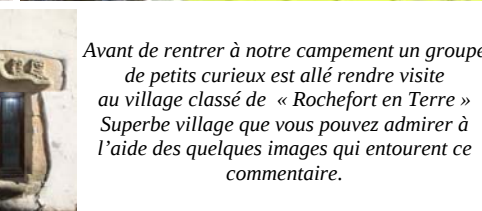


Puis, chacun de nous s'est distrait à sa manière avant d'aller rejoindre notre guide qui nous attendait un peu plus haut dans les jardins du château.



Celle-ci nous a réuni bien à l'ombre. Et nous a expliqué que ce château était occupé par ses propriétaires, des descendants du Duc de Rohan et que pour des raisons commerciales il n'était pas possible de photographier à l'intérieur. Vous ne verrez donc pas ses superbes meubles, boiseries et décorations.

Par contre vous pouvez admirer la belle façade véritable dentelle de granit avec au centre la devise des Rohan « A PLUS »...



Avant de rentrer à notre campement un groupe de petits curieux est allé rendre visite au village classé de « Rochefort en Terre » Superbe village que vous pouvez admirer à l'aide des quelques images qui entourent ce commentaire.



A la découverte des Iles Morbihannaises

Le 22 juin croisière en catamaran (direction l'Ile d'Houat)



Départ à 8 heures avec des bagages pour 2 jrs en direction du port du Crouesty. Là nous attendent 3 catamarans et notre skipper TONY organisateur du circuit



Divisé en 3 groupes nous prenons possession de nos bateaux. Ils s'appellent l'Humane, l'Iroise, le Venezia. Entre les flotteurs nous pouvons admirer l'intérieur de ces petits hôtels flottants avec cuisine, salle manger, chambre avec lits doubles et simples pour 4 ou six personnes. Ils peuvent partir pour plusieurs semaines, voir plusieurs mois et traverser l'Atlantique pour emmener des touristes jusqu'en Martinique ou Guadeloupe.



Bon! sur le pont y'a rien pour s'asseoir alors on descend à l'abri. Pendant ce temps notre bateau est sorti du port au moteur. Mais maintenant c'est fini.. Il faut hisser les voiles. Pour l'occasion le « bosco » c'est Max aidé par Pierre le Patron. Après vérification des hommes de pont les 2 Daniel... Tout est Ok on peut y aller... c'est parti pour 2h de navigation...



D'autant qu'avec un élève au poste de pilotage, une femme à la barre et une autre à la veille on peut jouer tranquillement à la belote..



Après avoir fait une superbe balade pendant toute la matinée entre le continent et les îles, c'est aux environs de 13h00 que les 3 catamarans se sont rejoints pour s'arrimer l'un à l'autre face à une plage déserte de l'Ile de Houat. Un endroit idéal pour déjeuner tranquille.

A la découverte des Iles Morbihannaises

Le 22 juin croisière en catamaran (l'arrivée sur Belle Ile en mer)



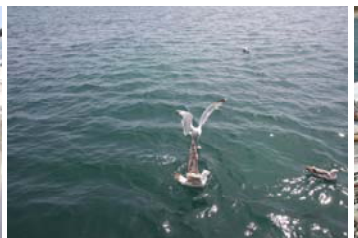
Après avoir pris un bon verre de rosé en apéro et trinqué avec nos convoyeurs, c'est sur des plateaux tout préparés que notre repas nous est servi.



Alors on s'installe autour d'une table si il y a assez de place, soit assis à bâbord comme Daniel et Françoise ou allongée à l'arrière comme Janine



Soit assis en couple à tribord pour Louis et Jeanine ou en solo sur un bord arrière, face à la mer, pour notre Dédé. Ce qui lui permet de voir des mouettes venir quémander quelques morceaux de nos repas.



Après cette matinée en mer et ce bon repas quoi de plus judicieux qu'une petite...



sieste sur les trampolines à l'arrière, à l'avant sur un flotteur ou encore comme notre « bosco » de service sur une banquette bien à l'abri...



Et pour ces dames, après une petite sieste, un peu de gymnastique sur les trampolines sous l'autorité de Jean-Claude prof de sport pour l'occasion...

Aller, la sieste est finie, on repart, direction Belle Ile en Mer.



Dédé c'est pas ton zodiac hein...!



Au revoir Claudine mais pas de chagrin on va se revoir dans peu de temps, regarde à l'horizon, c'est là bas qu'on va...



Toutes voiles dehors, après quelque temps de navigation nous entrons dans le port de « Le Palais »

On affale les voiles



On accoste...



on descend sur le quai vite fait...



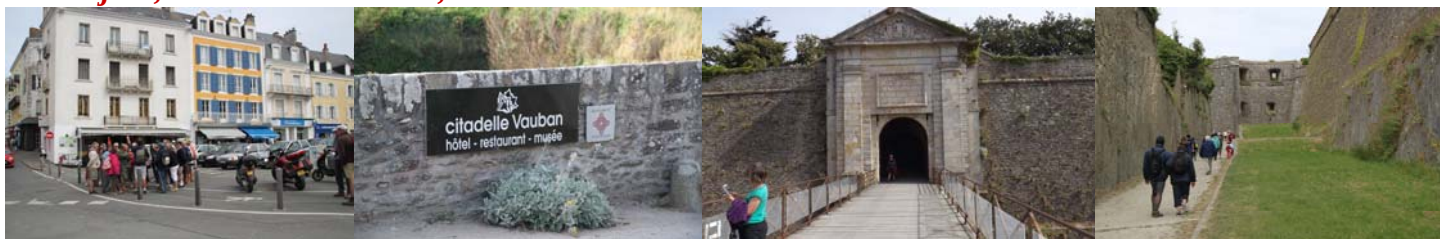
Merci et au revoir...



nos bateaux repartent très vite afin d'éviter de payer la taxe portuaire...

A la découverte des Iles Morbihannaises

Le 22 juin, l'arrivée à Le Palais, la soirée et la nuit dans la « citadelle Vauban »



Réunis sur la place du Palais, Tony nous indique la direction pour nous rendre à notre hôtel. Après 10 minutes de marche nous voici arrivés au centre de la citadelle



Face à la pancarte nous nous dirigeons vers la réception. Une charmante hôtesse, après nous avoir demandé notre nom, nous indique le n° de notre chambre



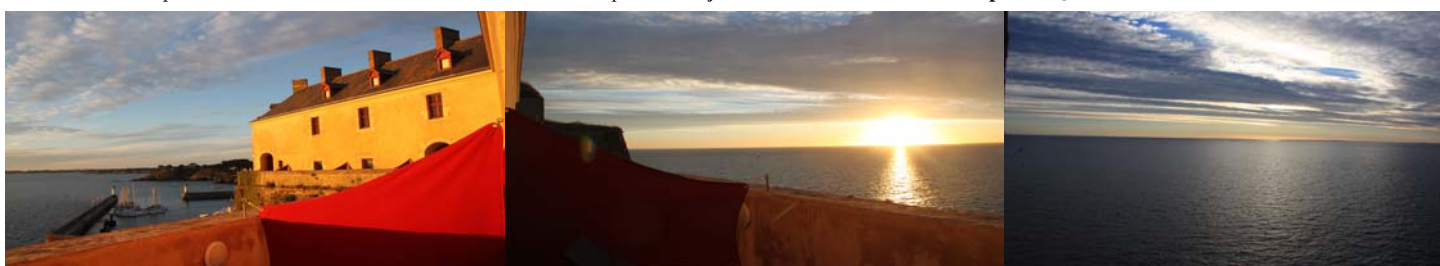
Et là c'est la surprise. Nous sommes logés dans une superbe chambre très spacieuse avec petite terrasse donnant sur la mer. Du grand luxe...! Après avoir pris un bon bain, nous goûtons au calme en admirant le grand large en compagnie de notre copain le goéland qui va veiller sur nous jusqu'au petit matin.



Mais la journée n'était pas finie. Car nous étions attendus sur une terrasse des remparts de la citadelle, face à la mer et au port, pour y prendre l'apéritif...



Puis nous avons été dirigés vers « La table du Gouverneur » en passant par une terrasse meublée, pour être accueillis par un maître d'hôtel, en costume, dans un cadre magnifique. Répartis sur des tables rondes, nous avons dégusté un délicieux repas avant de rejoindre nos chambres. Avant de dormir nous avons pu admirer un superbe coucher de soleil sur la mer. Nous venions de passer une journée de rêve...**Merci beaucoup DD. Quelle belle idée tu as eue....**



A la découverte des Iles Morbihannaises

Le 23 juin le tour de l'île en méharis



Après un bon petit déjeuner nous nous sommes dirigés vers nos véhicules. A raison de 4 par Méhari nous partons faire le tour de l'île. Madyse et moi avons eu



l'honneur de conduire le couple organisateur. Quoi de mieux... Nous commençons par le port de St Julien



Puis après quelques kilomètres vers le nord nous voici arrivés à la « pointe des Poulains ». Zone protégée, donc sans voiture, sur laquelle sont situés le phare,



la muséographie « Sarah Bernard » ainsi que la demeure visitable de la tragédienne. Elle affectionnait particulièrement Belle Ile en Mer.



Nous avons continué notre périple autour de l'île, avec ses rivages escarpés tombant à brut sur la mer ou sur une petite plage isolée et tranquille.



En fin de parcours nous avons vu l'ancienne réserve d'eau de l'île en restauration. De retour sur « Le Palais » nous avons rejoint tout monde à la crêperie avant de reprendre la bateau et le petit train direction le camping. Encore une superbe journée de passée.



A la découverte des Iles Morbihannaises

Le 24 juin Balade en kayacs.



Rassemblés devant la barrière du camping, nous partons à pied par un chemin qui longe le golfe, ce qui nous a permis d'admirer la nature avant d'arriver



une bonne demi heure après à la base nautique. Là les candidats rameurs se sont glissés tant bien que mal dans les canoës afin de juger s'ils étaient aptes à ramer sans encombre.



Harnaché de gilet de sauvetage, chaque équipage a descendu son canoë vers l'eau. C'est ainsi que 7 bateaux ont quitté le bord vers des horizons lointains avec



plus ou moins de facilité. L'essentiel étant de partir, en ramant bien ensemble, sans gêner ni bousculer les autres. Et ça; c'est plus facile à dire qu'à faire...



Après une balade d'une bonne heure tout le monde est de retour au port, super content des paysages rencontrés mais encore plus de n'avoir pas « dessalé »... Eh non... personne n'a chaviré...



A la découverte des Iles Morbihannaises

Le 24 juin (suite). Le retour au camping et repas de moules.



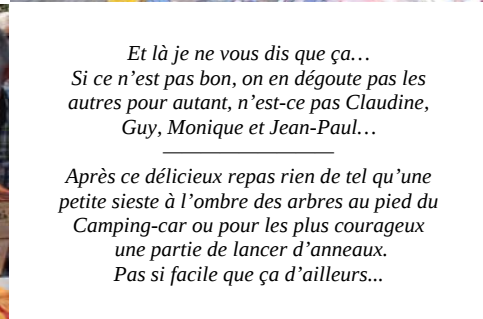
Et pendant ce temps là quelques bonnes volontés ont, avec le sourire, nettoyé et préparé les moules pour le repas de midi



Et voilà le travail... une superbe écuelle de moules bien propres prêtes à être cuites sous l'œil avisé des maîtres queue de l'ACcRéPa,



à savoir Didier, Brigitte, Daniel et DéDé.. Puis après le rituel ACcRéPapéro c'est la dégustation...



*Et là je ne vous dis que ça...
Si ce n'est pas bon, on en dégoute pas les autres pour autant, n'est-ce pas Claudine,
Guy, Monique et Jean-Paul...*

*Après ce délicieux repas rien de tel qu'une
petite sieste à l'ombre des arbres au pied du
Camping-car ou pour les plus courageux
une partie de lancer d'anneaux.
Pas si facile que ça d'ailleurs...*



A la découverte des Iles Morbihannaises

Le 25 juin au matin le « rallye zodiac »



Départ même lieu qu'hier, avec dégustation de crêpes et boissons pour nous mettre en bonne condition physique avant de recevoir les instructions sur le rallye.



Dédé forme 5 groupes et donne le nom du zodiac piloté par un Skipper, affecté à chaque équipe



Et c'est parti pour la matinée. A noter que Dédé a formé des équipages en évitant de les mixer. De ce fait ces Dames sont entre elles à une ou deux exceptions près.



Après quelques heures de navigation parmi les îles, les équipages sont de retour à la base. C'est là que nous avons appris qu'un équipage de femmes avait été



contraint de changer de zodiac car le leur était tombé en panne... Ce qui ne les a pas empêchées de rentrer dans les temps malgré tout « chapeaux Mesdames »...



Pour clore cette matinée pleine d'aventure ce sont des plateaux d'huîtres accompagnés de vin blanc qui nous ont été servis en apéritif. Le top du top quoi, que demander de mieux ?...(y pense à tout Dédé...)

Merci aux 5 skippers et à Tony qui ont eu la patience de nous regarder chercher toute la matinée.

A la découverte des Iles Morbihannaises

Le 25 juin après midi sur l'Ile d'Arz ou « l'Ile aux Capitaines »



Puis c'est sur l'Ile d'ARZ à « l'Escale d'En Arz » que nous avons été invités à déjeuner.

Après le repas quoi de mieux qu'une belle balade



pour faciliter la digestion et admirer le paysage sauvage et protégé.

Avec son moulin à marée,



Sa digue

Ses bancs publics bien à l'ombre pour se reposer

Après cette belle randonnée, vers 17h00 nous avons



descendu la digue vers le bateau qui nous attendait pour nous ramener sur le continent. Heureux de cette belle journée pleine de rigolades, toujours supervisés



par notre « GO » « TONY » qui ne nous a pas quittés depuis le début de notre séjour. Et c'est au camping qu'il est venu pour nous donner lecture du palmarès.



Sont classées 1ère l'équipe de notre Présidente formée uniquement de « filles » et 2ème une autre à majorité « filles »... Faut-il en déduire que les « gars » sans les « filles » ne savent pas se débrouiller...? Quoiqu'il en soit félicitation à la gente féminine et nous avons trinqué à sa santé...!

A la découverte des Iles Morbihannaises

Le 26 et 27 juin « Au Rythme des Marées » Chez Ivan Sélo l'ostréiculteur.



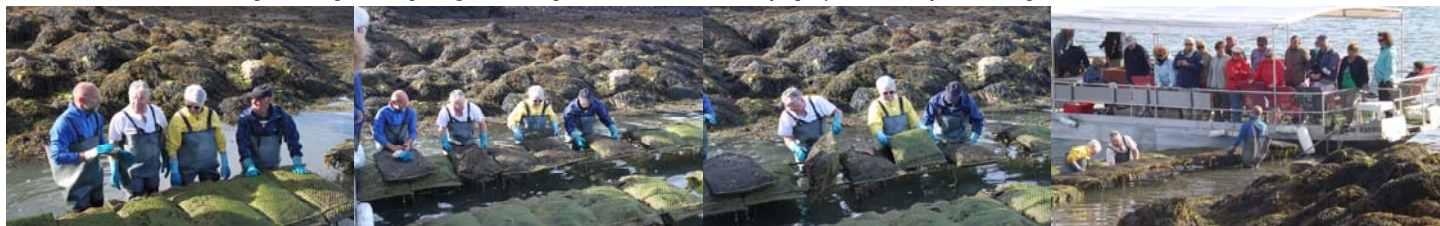
Arrivée le 26 après midi nous stationnons autour de « la cabane à huîtres ». Le lendemain le 1er groupe emprunte le bateau plat piloté par « Ivan » l'ostréiculteur



pour se rendre sur le parc. Sur place Ivan nous explique comment on élève les huîtres. Il faut au minimum 3 ans pour qu'un « naissain » d'huître devienne adulte



Elles sont élevées dans des « poches » pour les protéger de leur prédateur la « dorade » qui perfore leur coquille de sa puissante mâchoire. Sur l'invitation d'Ivan



3 volontaires ont été invités à enfiler les « pantalons bottes » les gants de caoutchouc, puis armés de marteaux en bois sont descendus dans l'eau pour taper sur les poches, les retourner afin de casser le bord des coquilles pour qu'elles grossissent davantage. Ces poches de 15 kilos contiennent 10000 « naissains » au départ et 120 huîtres matures au bout de 3 ans.



Couppelles de calcaire pour l'élevage des naissains.

Sur le bord le 2ème groupe attend. On fait un échange de passagers en marchant sur les algues glissantes



A notre tour la charmante guide nous explique les qualités gustatives et médicinales bien souvent ignorées des algues et plantes du bord de mer.



De retour « chez Ivan » Celui-ci nous fait une démonstration sur la manière d'ouvrir les huîtres sans se « blesser »... sous l'œil attentif de Janine

A la découverte des Iles Morbihannaises

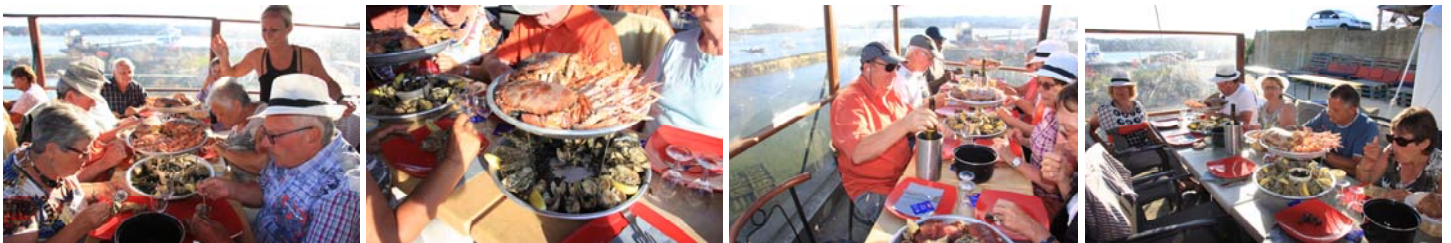
Le 27 juin « la cabane à huîtres » suite...



c'est Patricia qui s'y lance... pendant que d'autres attendent pour déguster. Puis Yvan nous quitte en nous souhaitant bon appétit.



Avant de déjeuner un bouquet de fleurs est offert à Monique et Jean-Claude pour leurs 28 ans de mariage. Après avoir mangé des moules frites quelques courageux sont allés se reposer sur la plage ou plonger une tête dans l'eau. Il est vrai que le temps était propice à la baignade.



A 20 h précises tout le monde est de retour sur la terrasse pour le dîner et quel dîner mes amis...!!! Dormeurs, langoustines, bulots, coques, praires etc. se côtoyaient sur de grands plateaux. Un véritable festin pour amateurs de fruits de mer. Le tout arrosé d'un rosé bien frais.. Du SUPER quoi...



Après quoi le groupe de chanteurs les « Taille Vent » arrivés avant le début du repas, se sont levés pour interpréter leur répertoire de chants de marins accompagné d'un accordéon, d'un violon, de trois guitares, d'un harmonica et de choristes bien sûr...



Un peu plus tard dans la soirée l'un d'eux est allé chercher notre ami Jean-Claude pour qu'il vienne avec eux chanter une chanson de son île natale la Martinique. « Mon Doudou à moé il est pati ». Je crois que mon « Doudou à moé » « il » a été très ému...



Nous avons chanté en chœur des chansons de marins jusqu'à très tard. Merci pour cette superbe soirée.



A la découverte des Iles Morbihannaises

Le 28 juin notre dernier jour sur la presqu'île de Rhuys



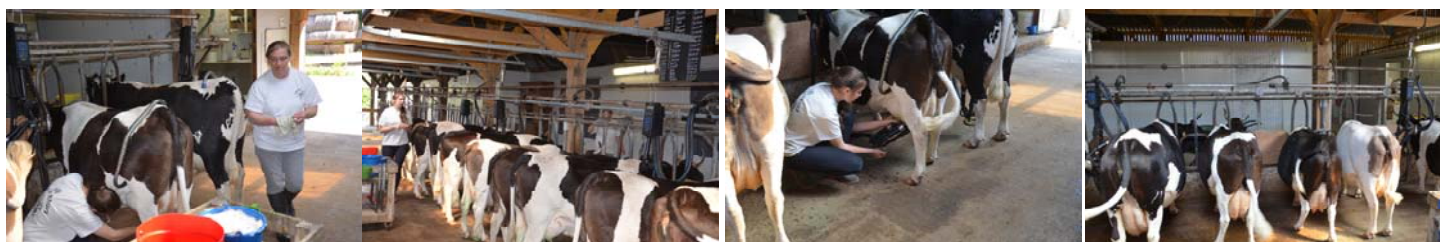
Dernière étape de notre circuit « la ferme fromagère de Susicinio ». C'est dans cette ferme que l'on fabrique « la tome de rhuys ». Nous y sommes accueillis par le patron et sa fille qui nous servent, pour notre dernier apéritif en commun, un bon verre de cidre maison (avec ou sans cassis).



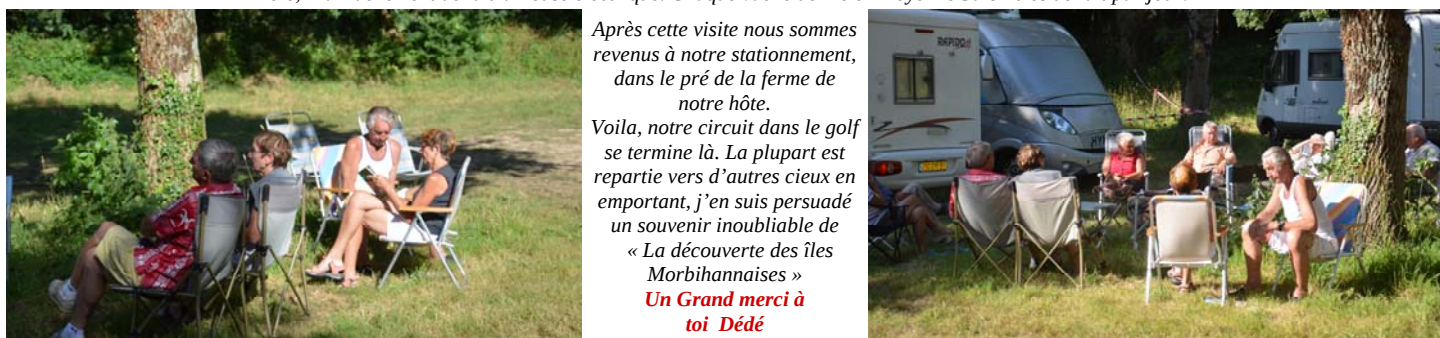
Lequel sera suivi, pour l'occasion, d'un repas cuisiné par le patron, avec « Breizhiflette » autrement dit une tartiflette à la Bretonne, suivi d'une tasse de fromage blanc et d'un bon verre de cidre. Le tout garanti Bio.



L'après midi, en attendant la traite des vaches, nous sommes partis, à pied à travers les herbages rendre visite au château de « SUSCINIO ». Château du moyen âge en pleine reconstruction.



Il est 17h30 précises. Toutes les vaches viennent d'arriver là, bien à leur place, c'est l'heure de la traite. La patronne et sa fille place sous chacune d'elles, à tour de rôle, l'harnachement de la traileuse électrique. Chaque vache donne en moyenne 5 à 6 litres de lait par jour.



Après cette visite nous sommes revenus à notre stationnement, dans le pré de la ferme de notre hôte.

Voilà, notre circuit dans le golf se termine là. La plupart est repartie vers d'autres cieux en emportant, j'en suis persuadé un souvenir inoubliable de « La découverte des îles Morbihannaises »

Un Grand merci à toi Dédé

A vous Brigitte et Daniel



et à toi Janine, la fidèle assistante de Dédé



Chargé de faire ce compte rendu mais tombé en panne d'appareil, nous voudrions dire un grand merci à Jean-Claude Bonnegrâce, Christian Pigal ainsi qu'à Jocelyne notre Présidente et Dédé Coste pour nous avoir donné leurs photos.

Claude et Marie Louise LEVEQUE

> L'assurance d'une totale liberté !



Profitez de l'offre réservée
aux adhérents :

**-10% de réduction
à vie !***

Appelez dès maintenant le
01 43 76 56 84 !

À la MFA, bien protéger votre camping-car, c'est
protéger votre véhicule, vous en tant que
conducteur, vos passagers et vos biens.

Nous avons imaginé pour vous un contrat
spécifique et complet qui couvre l'ensemble de vos
besoins ainsi que le contenu et les accessoires de
votre camping-car (couverts automatiquement à
hauteur de 2 000€).

MFA Mutuelle
Fraternelle
d'Assurances
www.mfa.fr

*Offre valable pour toute souscription d'un contrat camping-car.

Demande de devis : à découper, à glisser dans une enveloppe et à retourner sans affranchir à : MFA Service Marketing - Libre Réponse n°43816 - 92119 Clichy Cedex

Nom : _____ Prénom : _____ Adresse : _____ Marque du camping-car : _____
Code postal : _____ Ville : _____ Téléphone : _____ Valeur : _____ €
E-mail : _____ Portable : _____ Date de mise en circulation : _____
Coefficient Bonus/Malus : _____
Code postal du lieu de garage : _____

J'accepte de recevoir les offres de la MFA par : ☐ Mail ☐ SMS

Mutuelle Fraternelle d'Assurances - Société d'assurance mutuelle à cotisations variables régie par le Code des Assurances, 6 rue Fournier - BP 311 - 92111 Clichy Cedex immatriculée au Répertoire National des Entreprises sous le numéro 784 702 391

Loi Informatique et Liberté n°78-17 du 6 janvier 1978 : les données personnelles vous concernant, collectées par la MFA, font l'objet d'un traitement informatique automatisé. Elles sont destinées à la MFA, en sa qualité de responsable du traitement, à des fins de gestion de votre contrat d'assurance et de prospection commerciale, sauf opposition de votre part, et les pourront être transmises aux partenaires contractuellement liés à la MFA. Vous disposez de droits d'information, d'accès, de rectification et d'opposition ou de suppression à l'égard de ces données.

Pour exercer vos droits ou obtenir des informations complémentaires, adressez-vous à : MFA - Correspondant Informatique et Liberté - 6 rue Fournier - BP 311 - 92111 CLICHY Cedex, ou par e-mail à : mfa@mfa.fr

SUD MAROC MAURITANIE SENEGAL EN CAMPING-CAR

accessible à toutes les tailles
de camping-cars et de caravane

les camping-cars restent sur la route
goudronnée et forment un
camp de base itinérant

conduite des 4x4 fournis par
l'organisation au cours de plusieurs
sorties dans le désert du Sahara

nombreuses rencontres
avec les nomades

sortie en mer en voilier
avec les pêcheurs
du Banc d'Arguin

6 départs chaque année, possibilité de couplage de
plusieurs pays en un seul voyage

MAURITANIE AVENTURE

04 71 02 90 07

06 14 82 49 41

mauritanieaventure@free.fr

www.mauritanie-aventure.com

Orcada
voyages

*L'autre façon
de partir
en camping-car*

WWW.ORCADA-VOYAGES.COM

MERCI DE M'ENVOYER VOTRE
CATALOGUE GRATUITEMENT

Nom & prénom _____

Adresse _____

Portable _____

Email _____

ORCADA VOYAGES

20 RUE GUSTAVE FLAUBERT

38100 GRENOBLE

04 76 49 17 68

CONTACT@ORCADA-VOYAGES.COM

Imm n°IM 038 100034 - RCS Grenoble 498 609 604
Garantie financière : Schneider Brothers & Partners Ltd
RCP : HISCOX Paris 75002

POURQUOI ?

- * Pourquoi dit-on qu'il y a un *embarras* de voitures quand il y en a trop et *embarras* d'argent quand il n'y en a pas assez ?
- * Pourquoi parle-t-on des *quatre coins* de la Terre alors qu'elle est *ronde* ?
- * Quand un homme se meurt, on dit qu'il *s'éteint*. Quand il est mort, on l'appelle « *feu* » ?
- * Pourquoi appelle-t-on le « *coup de grâce* » le coup qui *tue* ?
- * On *remercie* un employé quand on n'est pas *content* de ses services ?
- * Pourquoi dit-on d'un pauvre malheureux ruiné et qui n'a même *plus un lit* dans lequel se coucher, qu'il est dans de *sales draps* ?



Wattellier
Loisirs

Réseau **CLC**

WATELLIER, LE SPECIALISTE DU CAMPING-CAR ET DE LA CARAVANE



- Près de 100 véhicules neufs et d'occasion disponibles sur notre parc.
- Réparation, entretien, carrosserie
- Vente et pose d'Accessoires
- Financement, Assurance
- SAV toutes marques
- Location

WATELLIER
Rue Emile Combes, 60600 ERQUERY
Tél. 03 44 50 15 07
sas-wattellier@wattellier.com
GPS : N. 49°24'30", E. 2°27'59"

 **MAGASIN ACCESSOIRES**

RÉPARATEUR AGRÉÉ FIAT PRO 

www.wattellier.com

Retrouvez-nous sur :
 www.facebook.com/CLCLoisirs
 www.twitter.com/CLCLoisirs

Petit message paresseux de
Belle-Île-en-Mer



- ☒ Il fait beau ☒ On mange des crêpes ☒ On s'éclate ☒ On reste ici
☒ Il fait chaud ☐ On souffle dans le biniou ☒ On pense à vous ☒ Vive la Bretagne
☐ Il pleut ☐ On danse une ridée ☐ On oublie tout ☒ Kenavo

BALNEAIRE Le ciel... le soleil... la mer...
La plage de Ramonette et, au fond, la citadelle
EST TROP une bonne ambiance
* Ramonette beach and, in the background, the citadelle
MAGNIFIQUE Claire & Jean
la Citadelle sous les palmiers
Formidable. BRB Marie-Hélène & Jean-Carl.
Superbe. Claire et Francis
Excellente organisation
La nuit super fine Bisous
Vivantes très intéressantes
+ soleil! Françoise B.
Séjour magnifique inégalable
semaine parfaite d'avoir d'aubres
idéales. 27
Magnifique séjour
de vacances multiples
Martine et Jean De Grey
MERCI
Claire & Jean
Marie-Hélène & Jean-Carl.



Portugal

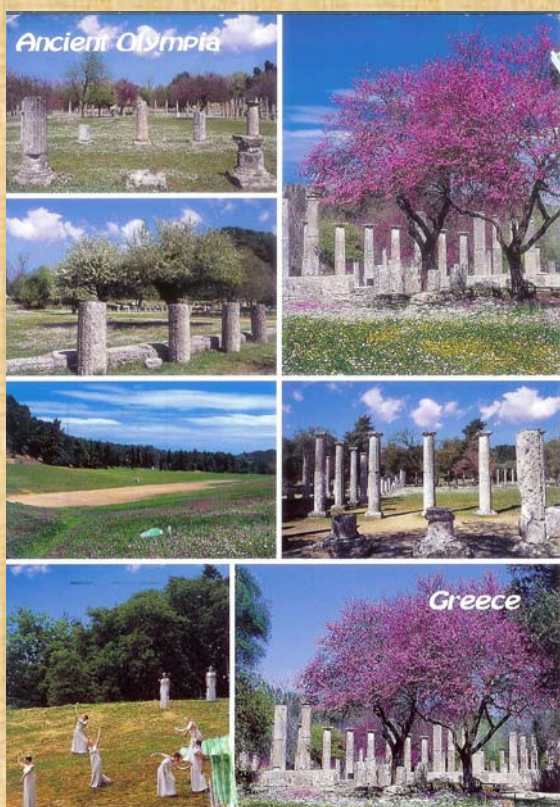
F.1.101

ISBN 972-8584-78-8
9 789728 584781

Un bonjour du
Accuepiens qui
Très beau soleil avec
Voyage. Afrique Bonnet
En a laisser de pure Kous Laure, la nourriture Portugaise
est merveilleusement délicieuse - Bros à Tous les W Date Nicole
Bros à Tous Belle Allure
un beau voyage - chaud. Bros + Tow.
Frasconi Bonne courtoisie
gavie Amych
super Thuy Philia et L. Ganga
Michelle et Jean de
Pouvez que ça dure le bon temps
Bros et Bros do P. Minto, Helt
Sweet Max

Portugal à tous les
sont restés en France.
plus de 30; très beau
France -
la nourriture Portugaise
Date Nicole
Tow.
Bon voyage Bonne courtoisie
Amych
Nicola Sylphie
ANKR Joe Daniel
Kerns Fernando

G A L



Après le Tour Comflet du
Peloponnèse, nous entamons
le 2e partie de notre
périple avec par Athènes
Pays multi-millénaire, paysages
superbes, gens accueillants,
Belle temps essole, mer bleue
Bref destination à ne pas
manquer

Roger Nicole
toujours
Houff

ΕΡΜΑΚΙ - ΟΡΕΕΣ - ΓΡΕΚ Α - GR ECHENLAND

© TOLIOS EDITONS 6, P.MPAKOG AN & KORY
TEL.+30(210) - 2316130 - 2383406 Fax.
www.tolios-arteditio



Accketa
 Locelyne et Didier LEBLANC
 2 Rue St Philibert
 91220 Le Plessis Paté
 FRANCE

© TOLIOS EDITIONS 6, P.MPAKOGIAN & KORYTSAS str, 13451 ATHENS.
TEL.+30(210) - 2316130, 2383406 Fax.+30(210) - 2316130
www.tolios-artedition.gr

RÉGULATEUR DE VITESSE : NE JAMAIS L'ACTIVER LORSQU'IL PLEUT

Nous pensons être prudents en activant le régulateur de vitesse pour maintenir une vitesse sécuritaire sous la pluie. Lorsque celui-ci est en fonction et que l'auto commence à faire de l'aquaplaning alors que les pneus perdent le contact avec la chaussée :

L'auto commence à accélérer vers une vitesse plus élevée, vous partez comme un avion.

Il semblerait que trop peu de conducteurs en soient conscients et restent sidérés lorsque le véhicule part dans les airs et effectue un vol plané.



NE JAMAIS UTILISER LE RÉGULATEUR DE VITESSE LORSQUE LA CHAUSSÉE EST MOUILLÉE OU GLACÉE.

Cet avertissement devrait être affiché sur la visière du conducteur, conjointement à l'avis de sac gonflable. Nous avertissons nos adolescents d'utiliser le régulateur de vitesse et de conduire à une vitesse sécuritaire, mais nous ne les avertissons jamais de l'utiliser uniquement lorsque la chaussée est sèche. Faites-le savoir autour de vous, au cas où ! Cela contribuera peut-être à sauver ne serait-ce qu'une seule vie.

À noter : sur certains véhicules vous ne pouvez pas activer le régulateur de vitesse lorsque les essuie-glaces sont en fonction.

CONFIER LE VOLANT À UNE TIERCE PERSONNE

Il convient de s'assurer que le contrat d'assurance n'exclut pas le prêt de volant. Seuls certains contrats tous risques acceptent le prêt du volant sans condition et sans franchise. Certains assureurs couvrent ce prêt, mais exigent d'être prévenus, d'autres prévoient une option « prêt du volant » assortie d'une franchise.

Étant donné que les remorques de plus de 500 kg doivent être immatriculées, il faut lorsqu'on doit se rendre à l'étranger, souscrire une assurance spécifique pour la remorque de façon à pouvoir présenter la carte verte durant toute la durée du contrat.



Savoir que pour conduire un camping-car, y compris lorsqu'il tracte une remorque ne dépassant pas 750 kg, la garantie responsabilité civile est la seule assurance automobile obligatoire « assurance au tiers ». Elle garantit uniquement l'indemnisation des dommages (matériels et corporels) causés aux tiers par le conducteur du véhicule.

Les remorques de plus de 750 kg doivent avoir leur propre assurance. Une assurance souscrite en France reste valide dans les pays figurant sur la carte verte.



PALATUL MOGOSOAIA - GRADINA

Jun 2015

Amitiés à tous
de 6 Accrépiens partis
en ROUMANIE faire un
circuit superbe organisé
de main de maître par
l'agence PANTRAVEL.
Guidés par ANDREI nous
sommes allés jusqu'au Delta
du Danube en passant par le
BANAT, la TRANSYLVANIE, la
MUNTENIE, la DOBROUJA,
la MOLDAVIE, la BUCOVINE, la
HARCHURES, le CRISANA
Gros bisous Collette et
J. Leblanc

Palatul Mogosoaia

© Age Gallery Card Collection 2014

Tout de Pate à roulette Geo Filoche

Unique Places of Romania

© 2014 Age. photo: george

61010-AGAPIA
RO
02 07 15 14
GH NT b

Accrepa
J. LEBLANC
2 rue St Philibert
91220-LE PLESSIS-
PATE
FRANCE

This is Romania

2%



Je vous souhaite de belles balades
Dans vos maisons à roulettes.

A bientôt...



Association Camping-Cariste Région Parisienne

Bulletin d'adhésion - Année 2016 -

En application de la loi Informatique et Liberté du 06/01/78 art. 27, vous êtes informés que ces renseignements seront traités informatiquement. Ils sont nécessaires à la gestion de l'ACcRéPa et de la FFACCC. Ils pourront, sauf opposition de votre part, être transmis à des organismes liés contractuellement à ces associations. Les réponses ont un caractère obligatoire. Un défaut de réponse ou une opposition pourraient vous priver de certains des services offerts par l'ACcRéPa. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification.

Ces questions n'ont qu'un seul but :

Mieux vous connaître pour mieux vous accueillir. Merci de votre confiance et bienvenue.

L'adhésion ayant un caractère familial, nous vous demandons de bien vouloir indiquer ci-dessous les personnes qui participeront habituellement aux activités.

Nom	Prénom
Date de naissance / /	Actif ou Retraité - Profession.....
Nom	Prénom
Date de naissance / /	Actif ou Retraité - Profession.....
Autres participants	
Adresse	
Code postal	Ville
 Domicile	Portable.....
Adresse @	
Marque et type de votre camping-car.....	
Avez-vous la CiBi ?.....	
Avez-vous été auparavant membre d'un club de Camping-Caristes ?	
Si oui, lequel ?S'il s'agit d'un club membre de la FFACCC	
Indiquez votre n° d'adhérentPossédez-vous la plaque bleue ?	

Droit d'entrée pour la première adhésion10 euros (vous recevrez en échange les insignes fédéraux)

Cotisation année 201660 euros

Pour une adhésion au 1er juillet 201640 euros + le droit d'entrée : 10 euros

Date & Signature

Paiement par chèque à l'ordre de l'ACcRéPa, à retourner à :

Jocelyne LEBLANC

2, rue Saint Philibert

91220 LE PLESSIS-PATE

Je déclare sur l'honneur que mon véhicule est équipé d'un réservoir d'eaux usées et, à défaut, je m'engage sur l'honneur à l'équiper dans les trois mois.

Conditions générales

Conformément aux articles L211-7 et L211-17 du Code du tourisme, les dispositions des articles R211-5 à R211-13 du code du tourisme dont le texte est ci-dessous reproduit ne sont pas applicables pour les opérations de réservation ou de vente des titres de transport n'entrant pas dans le cadre d'un forfait touristique.

La brochure, le devis, la proposition, le programme de l'organisateur constituent l'information préalable visée par l'article R211-5 du Code du tourisme. Dès lors, à défaut de dispositions contraires figurant dans le présent document, les caractéristiques, conditions particulières et prix du voyage tels qu'indiqués dans la brochure, le devis, la proposition de l'organisateur seront contractuels dès la signature du bulletin d'inscription.

En l'absence de brochure, de devis, programme et proposition, le présent document constitue, avant la signature par l'acheteur, l'information préalable, visée par l'article R211-5 du Code du tourisme, il sera caduc faute de signature dans un délai de 24 heures à compter de son émission.

En cas de cession de contrat, le cédant et/ou le cessionnaire sont préalablement tenus d'acquitter les frais qui en résultent. Lorsque ces frais excèdent les montants mentionnés dans les documents contractuels, les pièces justificatives seront fournies.

La FFACCC a souscrit auprès de la compagnie MACIF Sud- Ouest Pyrénées, Rue de Pompeyrie 47004 AGEN Cedex, un contrat d'assurance « Multigarantie Activités Sociales » garantissant sa responsabilité civile générale, sous le N° 15195976.

Extraits du Code du tourisme :

ART. R211-3 - Sous réserve des exclusions prévues aux troisième et quatrième alinéas de l'article L211-7, toute offre et toute vente de prestations de voyage ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section. En cas de vente de titres de transport aérien ou de titre de transport sur ligne régulière non accompagnée de prestations liées à ces transports le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage émis par le transporteur ou sous sa responsabilité. Dans le cas de transport à la demande le nom et l'adresse du transporteur, pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés. La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par la présente section.

ART.R211-3-1-L'échange d'informations précontractuelles ou la mise à disposition des conditions contractuelles est effectuée par écrit. Ils peuvent se faire par voie électronique dans les conditions de validité et d'exercice prévues aux articles 1369-1 à 1369-11 du Code civil. Sont mentionnés le nom ou la raison sociale et l'adresse du vendeur ainsi que l'indication de son immatriculation au registre prévu au a de l'article L 141-3 ou le cas échéant, le nom, l'adresse et l'indication de l'immatriculation de la fédération ou de l'union mentionnées au deuxième alinéa de l'article R211-2.

Article R211- 4 - Préalablement à la conclusion du contrat, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates, et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage/ séjour tels que :

- 1°. La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transports utilisés ;
 - 2°. Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil ;
 - 3° Les prestations de restauration proposées ;
 - 4° La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit.
 - 5°. Les formalités administratives et sanitaires à accomplir par les nationaux ou par les ressortissants d'un autre Etat membre de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen en cas, notamment, de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement ;
 - 6°. Les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix.
 - 7°. La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour ; cette date ne peut être fixée à moins de 21 jours avant le départ ;
 - 8°. Le montant ou le % du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier du paiement du solde.
 - 9°. Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article R211-8 ;
 - 10°. Les conditions d'annulation de nature contractuelle.
 - 11°. Les conditions d'annulation définies aux articles R211-9, R211-12 et R211-10 et R211-11 ;
 - 12°. L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assurance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou maladie.
 - 13°. Lorsque le contrat comporte des prestations de transport aérien, l'information, pour chaque tronçon de vol, prévue aux articles R211-15 à R211-18.
- ART.R211-5** - L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur, à moins que dans celle-ci, le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quel élément. En tout état de cause les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées par écrit au consommateur avant la conclusion du contrat.
- ART, R211-6** - Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaires dont l'un est remis à l'acheteur et signé par les 2 parties. Lorsque le contrat est conclu par voie électronique, il est fait application des articles 1369-1 à 1369-11 du code civil. Le contrat doit comporter les clauses suivantes :
- 1°. Le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur ;
 - 2°. La destination ou les destinations du voyage et, en cas de séjours fractionnés les différentes périodes et leurs dates ;
 - 3°. Les moyens, les caractéristiques et les catégories des transports utilisés, les dates, l'heure et lieu de départ et de retour ;
 - 4°. Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil ;
 - 5°. Les prestations de restauration proposées ;
 - 6°. L'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
 - 7°. Les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour ;
 - 8°. Le prix total des prestations facturées ainsi qu'une l'indication de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article R211-8 ;
 - 9°. L'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxes d'atterrissage, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxe de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou des prestations fournies ;
 - 10°. Le calendrier et les modalités de paiement du prix; le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30 % du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour.
 - 11°.Les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur ;
 - 12°. Les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais par lettre recommandée avec accusé de réception au vendeur, et signalée par écrit éventuellement à l'organisateur du voyage et au prestataire de services concernés ;
 - 13°. La date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7° de l'article R2 11-4 ci-dessus.
 - 14°. Les conditions d'annulation de nature contractuelle.
 - 15°. Les conditions d'annulation prévues aux articles R211-9, R211-10 et R211-11 ;
 - 16°. Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur.
 - 17°. Les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (numéro de police et nom de l'assureur) ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ; dans ce cas le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus.
 - 18°. La date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur ;

19°. L'engagement de fournir par écrit à l'acheteur au moins 10 jours avant la date prévue du départ les informations suivantes ;

- a)Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms, adresses et numéros de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficultés ou, à défaut le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur ;
- b)Pour les voyages et séjours de mineurs à l'étranger, un numéro de téléphone, une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'enfant ou le responsable sur place de son séjour ;
- 20°. La clause de résiliation et de remboursement sans pénalités des sommes versées par l'acheteur en cas de non-respect de l'obligation d'information prévue au 13°de l'article R211-4 ;
- 21°. L'engagement de fournir à l'acheteur, en temps voulu avant le début du voyage ou du séjour, les heures de départ et d'arrivée. ART. R211-7 - L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui, pour effectuer le voyage ou le séjour tant que ce contrat n'a produit aucun effet, Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à 15 jours. Cette cession n'est soumise en aucun cas à une autorisation préalable du vendeur. **ART. R211-8** - Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix dans les limites prévues à l'article L211-12, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix et notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou des devises retenues comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat. ART.R211-9 - Lorsque avant le départ de l'acheteur le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat telle qu'une hausse significative du prix, et lorsqu'il méconnaît l'obligation d'information mentionnée au 13° de l'article R211-4, l'acheteur peut, sans préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception :
- soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées ;
- soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur; un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur, et si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.

ART, R211-10 - Dans le cas prévu à l'article L211-14, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception ; l'acheteur, sans préjuger des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalités des sommes versées ; l'acheteur reçoit, dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date. Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur.

- ART.R211-11** - Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis :
- soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser dès son retour la différence de prix ;
 - soit s'il

ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur pour des motifs valables, fournir à l'acheteur sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties.

Les dispositions du présent article sont applicables en cas de non-respect de l'obligation prévue au 14°de l'article R211-6.

Conditions particulières Itinéraire de voyage

L'organisateur, en cas de circonstances exceptionnelles ou s'il juge que la sécurité du voyageur ne peut être assurée, se réserve le droit de modifier les dates, les horaires ou les itinéraires prévus sans que ce dernier puisse prétendre à une quelconque indemnité.

Lieu et horaire de départ

La ville ou région de départ est indiquée sur le contrat de voyage. Les horaires et lieux de rendez-vous qui ne seraient pas indiqués sur le programme sont communiqués quinze jours avant le départ. Ces horaires pourront fluctuer en dernières minutes en fonction de mauvaises conditions de trafic ou autre ; ils ne pourront entraîner d'indemnisation, notamment si le voyage s'en trouve écourté, allongé ou annulé.

Formalités

Les formalités obligatoires précisées à chaque voyage sont indiquées pour les ressortissants français ; il incombe au voyageur étranger de s'informer personnellement auprès du consulat ou de l'ambassade du ou des pays visités des obligations qui lui sont nécessaires. Le participant est seul responsable de la validité de ses pièces d'identité, de son permis de conduire ou des papiers de son véhicule. Si tout ou partie du voyage ne pouvait être effectué pour cause de non validité ou de non présentation de ces documents, le participant ne pourrait prétendre à un quelconque remboursement de la part de l'organisateur. Les enfants mineurs ne sont acceptés qu'accompagnés d'un adulte responsable ou sous autorisation des parents. Ils devront être en possession des documents nécessaires de sortie du territoire. Le participant doit prendre connaissance des informations liées à la situation politique et sanitaire de la destination choisie. Il doit vérifier que son véhicule est bien couvert par une assurance pour le ou les pays traversés ; le défaut d'assurance n'est pas retenu dans les clauses d'annulation.

Annulation, modification et cession

En cas d'annulation par le client, le remboursement des sommes versées interviendra déduction faite du montant des frais d'annulation précisés ci-dessous à titre de dédit en fonction de la date de départ :

- plus de 30 jours avant le départ : 10 € par personne de frais de dossier,
 - de 30 à 21 jours du départ : 10 % du prix du voyage,
 - de 20 à 8 jours du départ : 50 % du prix du voyage,
 - de 7 à 2 jours du départ : 75% u prix du voyage.
 - moins de 2 jours du départ : 100 % du prix du voyage. Toute cession (voir l'article R211-9 ci-dessus) pourra entraîner des frais d'un montant de 10 € par personne.
- L'insuffisance de participants peut entraîner l'annulation sans frais d'un voyage par l'organisateur sur information au plus tard 15 jours avant départ. Le minimum est de 10 camping-cars : Toutefois compte tenu des conditions particulières de réalisation du voyage, ce nombre pourra être modulé, dans ce cas ce point devra être précisé dans le contrat.
- Pour tout changement connu de lui, entraînant la modification d'un élément essentiel du voyage, l'organisateur s'engage, à en informer le client. A défaut d'acceptation, l'annulation sans frais sera de plein droit et le client recevra le remboursement intégral des sommes versées sans autre indemnité.

Nota : Pour certains voyages, la FFACCC se réserve le droit de proposer, en option, une assurance Annulation et Interruption de Voyage et de Séjour.

Les règlements

Ils sont effectués par chèque bancaire à l'ordre de l'association ou du club organisateur.

Situation particulières

En aucun cas l'organisateur ne peut être tenu responsable des pertes, détériorations ou vols du véhicule, des bagages, des espèces, billets de banque, fourrures, bijoux, et objets précieux. De même le participant est seul juge de son aptitude personnelle, notamment physique à participer à la sortie.

Par principe et sauf circonstances particulières les déplacements ne s'effectuent pas en convoi.

Mis à Jour le 14 Décembre 2014



Concessionnaire: **challenger** **RAPIDO** **bürstner** **ADRIA** **Dethleffs** **PILOTE** **ContVendome** **PLA** **RIMOR**

51 Avenue Georges Clémenceau , 77400 LAGNY SUR MARNE (5min de Disneyland) - Tel : 01.64.12.48.48
Mail : Campingcar77@gmail.com - Ouvert du Lundi au Samedi



250

Camping-cars

EXPOSITION PERMANENTE !

- * Destockage
- * Neufs
- * Occasions



www.campingcar-77.com



Collection 2016 : avec Pilote, vous avez le privilège du choix



**De 5,41 m à 7,87 m, faites le choix
parmi plus de 100 modèles.**

**Gamme Pacific: 18 profils disponibles en
Essentiel et Sensation dont les plus petits du
marché avec lit central. À partir de 46900 €.**

**Gamme Galaxy: 20 intégraux double plancher
disponibles en Essentiel, Sensation ou Emotion.
À partir de 58900 €.**

**Gamme Foxy Van: 5 nouvelles implantations
dès 5,41 m. À partir de 40900 €.**

PILOTE
HABITEZ LA PLANÈTE